



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس
المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

ÉDITION N° 22
FÉVRIER 2024

CRI NEWS

LE MAGAZINE DU CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT FÈS-MEKNÈS

DOSSIER SPÉCIAL

Les écosystèmes porteurs pour le développement économique de la région Fès-Meknès



FÈS À L'HONNEUR :
Atouts, Potentialités et
chantiers structurants
P. 20

DOSSIER SPÉCIAL :
Ecosystèmes porteurs
de la Région
P. 27

INTERVIEW EXCLUSIVE :
Mme la Ministre du Tourisme,
de l'Artisanat et de l'ESS
P. 42



"...Le second volet de ce Discours porte sur le thème de l'investissement auquel
Nous attachons un intérêt tout particulier.

Aujourd'hui, Nous misons sur l'investissement productif en tant que levier
essentiel pour la relance de l'économie nationale et l'ancrage du Maroc
dans les secteurs prometteurs.

En effet, ces filières offrent des opportunités d'emploi aux jeunes et apportent
des sources de financement aux différents programmes sociaux et de
développement.

A cet égard, Notre souhait est que la nouvelle Charte nationale de
l'investissement donne une impulsion tangible à l'attractivité du Maroc
pour les investissements privés, tant nationaux qu'étrangers..."

Extrait du Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, adressé au parlement, le vendredi 14 octobre
2022, à l'occasion de l'ouverture de la 1^{ère} session de la 2^{ème} année législative de la 11^{ème} législature.





صَاحِبُ بَجْلَالَةِ الْمَلِكِ مُحَمَّدُ السَّادِسُ نَصْرُهُ اللهُ

SOMMAIRE

06 ACTUALITÉS

- Actualités nationales
- Actualités régionales
- Actualités du CRI

20 FÈS À L'HONNEUR

- Profil de la Préfecture
- Secteurs économiques porteurs
- Projets phares de développement

27-49 DOSSIER SPÉCIAL

Fès-Meknès : Les écosystèmes porteurs pour le développement économique de la région Fès-Meknès

Région de Fès-Meknès, défis et ambitions

- Défis de la Région
- Vision de la Région
- Diagnostic territorial

Stratégie de positionnement et de développement économique de la Région

- Démarche d'élaboration
- Écosystèmes porteurs
- Vision et axes de développement de la Région

50 FOCUS ENTREPRENEURIAT

- Dynamique entrepreneuriale régionale
- INTELAKA : Bilan 2023
- OFOK AL MOUKAWIL : Bilan 2023
- AFWAJ PDP et AFWAJ TPE
- FORSA : Bilan 2023
- SAYIDATI AL MOUKAWILA : Bilan 2023

58 RETOUR EN IMAGES

ÉDITORIAL



M. Yassine TAZI

Directeur Général du CRI Fès-Meknès

« La Région se positionne sur les écosystèmes porteurs »

Sous la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, le Royaume connaît une dynamique de transformation significative, mettant en exergue le rôle central des Régions dans le développement économique du Royaume. Cette approche stratégique s'illustre dans la région de Fès-Meknès à travers des initiatives majeures déployées pour dynamiser l'économie régionale et renforcer son positionnement stratégique sur le moyen et long terme. Ces initiatives stratégiques, qui englobent l'attraction d'investissements tant privés que publics, visent à instaurer un environnement propice à une croissance économique soutenue et durable. Leur mise en œuvre s'aligne parfaitement avec les ambitions du nouveau pacte national pour l'investissement, prévoyant la mobilisation de 550 MMDH d'investissements privés et la création de 500 000 emplois à horizon 2026. Ainsi, ces initiatives ne sont pas isolées, mais s'intègrent dans une vision plus large, démontrant l'engagement du Royaume envers un développement économique régional prospère, qui contribue activement à sa Souveraineté.

Dans le cadre de ses missions de promotion et d'impulsion économique, le CRI Fès-Meknès a initié une étude pour la mise en place d'une stratégie de positionnement et de développement économique de la Région à l'horizon 2035. Grâce à une approche participative regroupant aussi bien les acteurs au niveau national (Ministères, Fédérations, Offices, Agences de développement, etc.), que les acteurs de la Région (Wilaya, Conseil Régional, Chambres professionnelles, CGEM, Associations, etc.), une vision de développement a pu être tracée pour la région de Fès-Meknès, ayant pour objectif de faire émerger un positionnement stratégique sur des écosystèmes à fortes perspectives de développement à horizon 2035, en déterminant les secteurs et filières prioritaires à forte valeur ajoutée, en harmonie avec les atouts, les attentes des investisseurs nationaux et internationaux et les potentialités intrinsèques de la région de Fès-Meknès.

Le dossier spécial de cette 22^{ème} édition est ainsi consacré aux écosystèmes porteurs pour le développement économique de la Région, avec un focus sur les programmes stratégiques pour chaque écosystème identifié.

Nous vous ferons découvrir également à travers ce numéro la préfecture de Fès, ses facteurs d'attractivité et ses nombreuses opportunités d'investissement, notamment dans les secteurs du tourisme, de l'artisanat, de l'industrie et de l'offshoring.

En vous souhaitant une bonne lecture !

ACTUALITÉS NATIONALES

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, lance plusieurs chantiers stratégiques

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, a lancé plusieurs chantiers structurants visant à impulser l'investissement privé, et améliorer la création de l'emploi pérenne notamment le Programme de reconstruction et de mise à niveau générale des régions sinistrées d'Al-Haouz, la généralisation de



l'Assurance Maladie Obligatoire de Base et le Programme d'aide au logement.

Le Programme de reconstruction et de mise à niveau générale des régions sinistrées par le séisme d'Al Haouz vise la reconstruction des régions touchées et concerne près de 4,2 M d'habitants pour une enveloppe estimée à 120 MMDH sur cinq années.

L'Agence de Développement du Haut Atlas, dont le siège sera situé dans la province d'Al-Haouz, est un établissement public qui a pour mission de prendre en charge la supervision de la mise en œuvre dudit programme, ainsi que la gestion des projets lancés dans ce cadre.

Par ailleurs, le Programme de

généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire de Base au profit des catégories démunies, bénéficiera dans un premier temps aux agriculteurs, artisans et professionnels de l'artisanat, aux commerçants, professionnels et prestataires indépendants soumis au régime de contribution professionnelle unique (CPU), au régime de l'auto-entrepreneur ou au régime de la comptabilité. Il devra s'étendre, dans un second temps, à d'autres catégories dans la perspective de la généralisation effective de la protection sociale à tous les citoyens.

Un autre chantier stratégique, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024, concerne le Programme d'aide au logement, qui s'étale sur la période 2024-2028. Les montants de

l'aide seront en fonction de la valeur du logement acquis. Ils varient entre 70.000 DH et 100.000 DH selon le montant du bien.

Coupe du monde de football 2030 : Propulseur économique pour le Maroc

Le 4 octobre, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, a annoncé

officiellement que le Comité exécutif de la FIFA avait retenu à l'unanimité le dossier Maroc-Espagne-Portugal comme candidature unique pour l'organisation de la Coupe du Monde 2030 de football. Pour les 6 années à venir, le Maroc mobilisera ainsi d'importants moyens financiers pour se préparer à cet événement d'envergure.

En effet, l'État devrait déboursier entre 50 et 60 MMDH pour mettre à niveau ses infrastructures afin d'accueillir cette manifestation majeure. Ce flux stimulera une grande partie de l'économie nationale, notamment l'hôtellerie, la restauration, le divertissement, le transport, l'artisanat et les services, mais aussi les réserves en devises.

16 janvier 2024 : Séance de travail consacrée à la problématique de l'eau

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, le 16 janvier 2024 au Palais Royal de Rabat, une séance de travail consacrée à la problématique de l'Eau.

Le Ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka, a présenté un exposé sur la situation hydrique, qui fait ressortir, pour la période de septembre à mi-janvier 2024, un déficit pluviométrique de 70% par rapport à la moyenne. M. le Ministre a également présenté le plan d'action



d'urgence élaboré par les départements compétents afin de faire face à la situation actuelle et assurer l'approvisionnement en eau potable, particulièrement dans les villes, centres et localités déficitaires ou

susceptibles de l'être.

Ce plan d'action d'urgence prévoit une diversité de mesures comprenant, à court terme, la mobilisation optimale des ressources au niveau des barrages, des forages et des stations de dessalement existantes, la réalisation d'équipements

urgents d'adduction et d'approvisionnement de l'eau, et là où la situation l'exige des mesures éventuelles de restriction de l'eau d'irrigation ou des débits de distribution.

La 4^{ème} Commission Nationale des investissements approuve 4 projets d'une valeur de 36,4 MMDH

Le Chef du Gouvernement a présidé, le 8 février 2024, la 4^{ème} Commission Nationale des Investissements, qui a examiné 4 projets de conventions et un avenant à une convention, dans le cadre du dispositif principal instauré par la nouvelle Charte de l'Investissement, qui portent sur un montant global de 36,4 MMDH. Ces projets devraient permettre la création de plus de 14.500 emplois, dont 1.900 directs et 12.600 indirects.

Les projets approuvés concernent notamment les secteurs de la chimie/parachimie et les mines, qui représentent respectivement 60% et 38% du montant total approuvé. Les autres projets portent sur les secteurs de l'automobile et de l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, la Commission nationale des investissements a octroyé le « caractère stratégique » à 5 nouveaux projets, dans les



secteurs de la mobilité électrique et de la production d'équipements relatifs aux énergies renouvelables.

Pour rappel, lors de la 3^{ème} Commission, 34 projets de conventions et 8 avenants à des conventions ont été examinés. Ces projets devraient permettre la création de plus 16.200 emplois (dont 5.900 directs), pour un investissement projeté de 7,4 MMDH.

Ces investissements, qui sont portés à près de 60% par des entreprises Marocaines, concernent plusieurs secteurs, notamment l'agroalimentaire et le tourisme, qui

représentent respectivement 35% et 25% du montant total approuvé, suivis par le traitement des déchets à hauteur de 9% et la logistique qui représente 6%.

Selon le Ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques, 166 projets d'investissement d'un montant de 218 MMDH ont été approuvés depuis octobre 2021 par la Commission (dont près de 100 MMDH pour l'année 2022). Ces projets devraient permettre la création de 110.500 emplois.

Ces résultats démontrent la capacité du Maroc à atteindre les objectifs fixés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste pour la période 2022-2026, à savoir la mobilisation de 550 MMDH d'investissements et la création de 500.000 emplois.

La nouvelle Loi de Finance 2024 : Principales dispositions

La Loi de Finances 2024 s'inscrit dans le cadre des Hautes Orientations Royales contenues dans les Discours prononcés par Sa Majesté, que Dieu Le glorifie, à l'occasion de la Fête du Trône le 29 juillet 2023 et à l'occasion de l'ouverture de la 1^{ère} session de la 3^{ème} année législative de la 11^{ème} législature, le 13 octobre 2023.

En somme, voici les principales mesures fiscales proposées par la loi de finance 2024 pour soutenir le pouvoir d'achat :

La généralisation de l'exonération de la TVA aux produits de base de large consommation, l'alignement progressif des taux de TVA pour réduire le butoir et assurer la neutralité de cette taxe pour les entreprises, l'intégration du secteur informel et rationalisation des incitations fiscales, des mesures d'harmonisation et de clarification des règles d'assiette, des mesures



spécifiques à l'impôt sur les revenus, des mesures spécifiques aux droits d'enregistrement et enfin des mesures communes.

Le Gouvernement s'attèle également à poursuivre l'exécution de l'ensemble des composantes du Programme de Reconstruction et de Mise à Niveau Générale d'Al Haouz, afin d'atténuer les impacts du séisme, pour un budget de 120 MMDH, sur 5 ans.

De même, la gestion des ressources hydriques constitue une priorité majeure pour le Gouvernement à travers

l'accélération de la mise en œuvre du programme national pour l'approvisionnement en Eau Potable et l'Irrigation 2020-2027.

Dans la même lignée, le Gouvernement s'engage à mettre en œuvre le nouveau programme d'aide au logement, qui œuvrera à renforcer la capacité des citoyens à accéder à un logement décent.

Concernant la promotion de l'investissement, le Gouvernement s'attache à la consolidation de l'effort d'investissement public et à l'encouragement de l'investissement privé, à travers la poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle charte d'investissement et la feuille de route pour l'amélioration du climat des affaires, ainsi que l'opérationnalisation du fonds Mohammed VI pour l'investissement.

ACTUALITÉS NATIONALES

Assemblées annuelles de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International

Organisées du 9 au 15 octobre 2023 à Marrakech, les assemblées annuelles des Conseils des Gouverneurs du Groupe de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds Monétaire International (FMI) ont été l'occasion de réunir des acteurs d'horizons divers : dirigeants du secteur public (Gouverneurs des Banques Centrales des 189 pays membres, Ministres des Finances et du Développement, parlementaires) et du secteur privé, représentants d'organisations de la société civile, experts issus des milieux universitaires, autour des grands dossiers mondiaux : conjoncture économique mondiale, lutte contre la pauvreté, développement économique, efficacité de l'aide, développement durable, etc.

Ces assemblées qui ont connu la présence plus de 14.000 participants, ont essayé d'apporter une réponse à des pour



subvenir aux besoins de développement des pays, prônant des mesures urgentes comme la promotion de l'intégration régionale et l'adaptation aux changements climatiques, et mettant en avant le financement de la résilience, de la croissance et de la prospérité intégrée.

Selon la BM, le Maroc est une terre d'accueil, de rencontres et de convergences autour de sujets et de thématiques hautement importantes. Ses infrastructures, son savoir-faire, la stabilité dont il jouit, la pertinence de ses initiatives

ont fait de lui un partenaire fiable, responsable et engagé pour relever les défis planétaires. Ainsi, en 2016, le Royaume est devenu le green hub africain en accueillant la COP 22. En 2018, le pays avait accueilli la Conférence intergouvernementale des Nations Unies pour l'adoption du Pacte mondial sur les migrations. Ce qui démontre la reconnaissance des avancées réalisées par le pays sur le plan démocratique, social et économique, qui ont profondément marqué les deux dernières décennies.

Compte tenu de la qualité des participants, les Assemblées Annuelles 2023 offrent l'opportunité au Royaume de renforcer son attractivité et de promouvoir son image : un pays stable et tolérant, ouvert et dynamique, riche de son patrimoine immatériel, notamment son histoire séculaire, sa culture et sa gastronomie.

Croissance de l'économie marocaine : La Banque Mondiale table sur 3,1% et le FMI sur 3,6% en 2024

Suite à un ralentissement marqué en 2022, dû à divers chocs climatiques et sur les matières premières survenus de manière concomitante, la croissance économique devrait remonter à 2,8 % en 2023, et ce, grâce à une reprise partielle de la production agricole, des services et des exportations nettes, selon le dernier rapport de la Banque mondiale intitulé « De la résilience à la prospérité partagée ».

Cette reprise devrait se renforcer à moyen terme et la croissance du PIB réel devrait atteindre 3,1 % en 2024, 3,3 % en 2025 et 3,5 % en 2026, la demande intérieure se remettant progressivement des chocs récents.



Le Maroc a lancé des réformes ambitieuses pour renforcer le capital humain et encourager l'investissement privé. Ces réformes n'auront l'impact souhaité sur le développement économique et social que si elles sont combinées à d'autres initiatives cruciales, notamment la suppression des barrières réglementaires et institutionnelles qui limitent la concurrence et ralentissent la

réallocation des facteurs de production vers des entreprises et des secteurs plus productifs.

Le FMI, quant à lui, prévoit une croissance de 2,4% en 2023 et 3,6 % en 2024.

Le taux d'inflation devrait reculer de 6,6% en 2022 à 6,3% en 2023 puis à 3,5% en 2024.

Le FMI souligne également que le taux de chômage au Maroc devrait passer de 11,8% en 2022 à 12% en 2023 avant de baisser à 11,7% en 2024.

La croissance dans la région du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) devrait ralentir de 5,6% en 2022 à 2% en 2023 avant de rebondir à 3,4% en 2024.

Maroc-Union Européenne : signature de 5 programmes de coopération



Le Maroc et l'UE ont signé, le 02 mars 2023 à Rabat, 5 programmes de coopération d'un montant total de 5,5 MMDH pour appuyer les grands chantiers de réforme du Royaume. Signés par M. le Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget, M. Fouzi LEKJAA, et le Commissaire Européen chargé du voisinage et de l'élargissement, M. Olivér Várhelyi, ces programmes concernent la protection sociale, la transition verte, la réforme de l'administration publique, la gestion des migrations et l'inclusion financière. Il s'agit du programme « KARAMA », doté d'un budget de 1,43 MMDH, qui est la 2^{ème} phase du programme de soutien à la protection sociale au Maroc financé par l'UE.

Hydrogène vert : Le Maroc futur leader mondial



Au cours de la dernière décennie, le Maroc est devenu un pionnier des énergies renouvelables. Les efforts déployés par le Royaume dans ce domaine lui ont même valu une position de leader mondial. Actuellement, le Maroc tire déjà 20% de son énergie de sources renouvelables telles que le solaire, l'éolien et l'hydraulique. Dans ce contexte, la déclaration d'intention commune sur le développement de l'hydrogène vert, baptisée Power-to-X, signée en 2020 par le Maroc et l'Allemagne est un partenariat stratégique qui vise à promouvoir les énergies renouvelables. La banque allemande de développement KfW financera la construction d'une usine de production d'hydrogène vert pour un montant de 300 M€.

Export : un record de 138 MMDH en 2023 pour le secteur automobile



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Ryad Mezzour, a annoncé que les exportations liées à ce secteur ont atteint un record à fin 2023. Une performance exceptionnelle qui confirme la montée en puissance de l'industrie automobile nationale ces dernières années et qui constitue un véritable moteur pour la croissance et la création d'emplois dans le pays. En 2023, le secteur a compté plus de 230.000 emplois stables dans 260 usines dans différentes régions du pays, cette performance sera appuyée par 60 projets de construction d'usines qui sont actuellement en cours.

Pour rappel, le secteur automobile marocain avait déjà enregistré un record à l'export en 2022 en générant plus de 111 MMDH de chiffre d'affaires, soit une hausse de 33% par rapport à 2021.

Promotion du Made in Morocco : 200 M\$ mobilisés



Faciliter la coopération entre le Maroc d'une part et la Société Islamique Internationale de Financement du Commerce (ITFC) et la Société Islamique pour le Développement du secteur privé, d'autre part. Ce sont les objectifs de l'accord tripartite signé par la Ministre de l'Économie et des Finances, Mme Nadia Fettah, en marge des Assemblées annuelles 2023 de la BM et du FMI qui se sont tenues à Marrakech.

Cet accord permettra d'établir un cadre général de coopération, entre les deux institutions, notamment dans les domaines de l'énergie, des PME, de la sécurité agricole et du soutien au secteur privé. Il prévoit, notamment, la mobilisation d'un volume de financements de 200 M\$ pour appuyer les exportations marocaines et le développement de l'inclusion financière et des services financiers.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Programme de Développement Régional à horizon 2027

Réuni en session extraordinaire, le 26 octobre 2023, le Conseil Régional de Fès-Meknès, a approuvé le Programme de Développement Régional (PDR) 2022-2027 et plusieurs conventions de partenariat touchant notamment le développement touristique.

Lors de cette session, présidée par M. Abdelouahed El Ansari, Président du Conseil Régional (CR), en présence de M. Essaid Zniher, Wali de la Région Fès-Meknès, Gouverneur de la Préfecture de Fès, les membres du Conseil ont approuvé le projet de PDR 2022-2027.

Doté d'un budget de près de 29 MMDH, avec une contribution du Conseil Régional de près de 8,7 MMDH, ce programme d'envergure concerne 345 projets programmés. Le PDR 2022-2027 a suivi trois étapes fondamentales, à savoir le diagnostic territorial, la vision stratégique



et l'élaboration du programme de développement régional. Il porte sur 7 axes stratégiques et un transverse.

Ce PDR a pour ambition principale de mettre en place les bases d'un développement économique et social durable en développant une offre territoriale attractive pour les investissements et en mobilisant le potentiel de la Région, ainsi que son patrimoine historique en faveur de la population.

Par ailleurs, des accords de partenariat ont été approuvés portant notamment sur la création et de l'activation d'un mécanisme de soutien aux investissements et aux TPME touristiques de la Région, le développement de plusieurs circuits touristiques et du tourisme urbain et la valorisation du patrimoine culturel au sein des anciennes médinas de la Région et l'aménagement et la valorisation du Parc national d'Ifrane 2023-2027, qui vise notamment à aménager et développer le Parc grâce à l'activation d'un plan d'actions.

La création de la Société de Développement Régional, baptisée « Société de Développement Touristique Fès-Meknès », ainsi que ses statuts, ont également été approuvés. Cette structure a pour objectif d'accompagner et de soutenir les entreprises touristiques de la Région.

Chiffres-clés du PDR 2022-2027



Forum Méditerranéen du Tourisme « MEDITOUR 2023 » : Fès se transforme en hub régional du Tourisme



Véritable rendez-vous incontournable pour les acteurs du tourisme à l'échelle méditerranéenne, la 10^{ème} édition du forum Méditerranéen du Tourisme « Meditour 2023 » s'est tenue à Fès, du 24 au 26 octobre 2023. Cet événement, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, a été organisé par la CCIS Fès-Meknès, le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire et l'ASCAME, en partenariat notamment avec l'ONMT, le Conseil Régional ainsi

que le CRI Fès-Meknès. Cette rencontre a tracé des objectifs ambitieux, parmi lesquels figurent la promotion des projets d'investissement touristiques, le renforcement de la coopération entre les acteurs du nord et du sud de la Méditerranée, la valorisation de la richesse touristique, l'amélioration de la qualité des expériences touristiques et le soutien aux entreprises.

Une attention particulière a été portée au renforcement des collaborations en matière de formation touristique.

Cette 10^{ème} édition du MediTour s'est distinguée par l'introduction de thématiques innovantes telles que la digitalisation du tourisme et le tourisme durable.

Le Forum a souligné l'importance du tourisme dans l'économie méditerranéenne. En effet, ce secteur représente environ 11,3% du Produit Intérieur Brut (PIB) régional, 11,5% de l'emploi, 11,5% des exportations et 6,4% des investissements. Cette performance économique démontre son rôle essentiel dans le développement durable et la prospérité de la Région.

Mme la Ministre a annoncé que le pays a accueilli plus de 11M de touristes en 2022 (engendrant plus de 93 MMDH de recettes en devises), et plus de 71 MMDH à fin août 2023 (soit +33 % vs 2022), ce qui dénote d'une dynamique positive et de perspectives encourageantes pour atteindre les objectifs fixés dans la feuille de route du Tourisme 2023-2026 (26 M de touristes en 2026).

Présentation à Fès de la nouvelle feuille de route du Tourisme 2023-2026



La région de Fès-Meknès a eu le plaisir d'accueillir, le 5 Juillet 2023, Madame Fatim-Zahra AMMOR, Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire dans le cadre la tournée régionale de présentation de la nouvelle feuille de route du Tourisme 2023-2026.

Cette réunion de travail, destinée à la présentation des grands axes de la feuille de route stratégique au niveau national pour le secteur du tourisme au titre de la période 2023-2026 et les moyens mobilisés pour sa

mise en œuvre efficiente, a été marquée par la participation, notamment, de M. le Wali de la Région, de M. le Président du Conseil Régional, du DG du CRI Fès-Meknès, du DG de la SMIT et du DG de l'ONMT.

Dans ce cadre, Madame la Ministre a rappelé la dynamique positive marquée par la reprise du secteur touristique, spécialement au niveau de la ville de Fès, où l'aéroport a enregistré une progression de 27% en termes de nombre de passagers par rapport à la même période en 2019.

Elle a également souligné que dans le cadre

de l'opérationnalisation de la feuille de route du secteur, la région Fès-Meknès jouera un rôle important, en particulier au niveau des filières liées au tourisme culturel et au tourisme de nature & découverte pour la clientèle interne et internationale.

Afin d'accompagner cette dynamique, le Conseil de la région de Fès-Meknès a approuvé, lors de sa dernière session d'octobre, une convention de partenariat portant sur la création et la mise en œuvre d'un mécanisme d'appui, avec pour objectif d'encourager et de renforcer les investissements touristiques au niveau de la Région. Cette convention, dotée d'une enveloppe de près de 180 MDH, dont une contribution du Conseil de la Région d'une valeur de 90 MDH, prévoit la création d'une Société de Développement Régional pour la mise en œuvre dudit mécanisme, en vue de renforcer la compétitivité de l'offre touristique de la Région et de soutenir la rentabilité et la durabilité des investissements des entreprises touristiques régionales.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Présentation de la feuille de route de l'industrie

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Monsieur Ryad MEZZOUR, a présidé, le 10 novembre 2023 à Fès, une réunion de travail avec les acteurs et les opérateurs de la région de Fès-Meknès dans le cadre du processus de concertation pour l'élaboration de la nouvelle stratégie industrielle, dans le cadre de la mise en œuvre des Hautes Orientations Royales relatives au lancement d'une nouvelle ère industrielle. Cette étape s'inscrit dans le cadre d'une démarche collaborative lancée par le Ministère dans le but de recueillir des propositions concrètes et opérationnelles permettant d'enrichir le contenu de la stratégie industrielle en cours d'élaboration.

« La Région de Fès-Meknès recèle d'énormes potentialités avec une forte



culture et histoire industrielle de même qu'elle bénéficie de grandes capacités et compétences à même d'attirer plusieurs industries de pointe qui généreront, à leur tour, de nombreux emplois » a indiqué Monsieur le Ministre à cette occasion.

De nombreux programmes ont été lancés au niveau de la Région, à travers de grands projets structurants dans le cadre du PDR visant à préserver les acquis industriels. Sur le volet incitatif, de

nombreux mécanismes ont été mis en place, et ont également contribué à renforcer l'attractivité de la Région et améliorer le climat des affaires, ce qui a permis d'attirer d'importants investissements industriels.

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce se penche actuellement sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie industrielle, portée par la notion de souveraineté, conformément aux Hautes Orientations Royales et sera centrée sur la promotion du capital humain, le développement de la R&D et l'innovation, l'amélioration de la compétitivité et le développement durable. Elle intervient dans le sillage des efforts du Royaume qui se positionne aujourd'hui comme un hub industriel compétitif au niveau régional et international.

Fès-Meknès : 3 projets d'investissement industriels prévus pour 572 MDH

Trois protocoles d'accord relatifs à la réalisation de projets d'investissement industriels dans la région de Fès-Meknès ont été signés, à Rabat entre le Ministère de l'Industrie et du Commerce, la Wilaya de la Région, le Conseil de la Région, le CRI Fès-Meknès et respectivement les sociétés « Daxen Morocco LLC », « SOMACAN » et « GENAS ».

Ces projets généreront un total de 600 nouveaux emplois directs et concernent les secteurs agro-industriels, pharmaceutiques et aéronautiques. Ils soulignent la volonté de renforcement de l'attractivité industrielle de la région de Fès-Meknès à travers le développement d'activités nouvelles à forte valeur ajoutée.

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Monsieur Ryad MEZZOUR a déclaré, à cette occasion que la région de Fès-Meknès est un véritable terreau d'opportunités



économiques et que la signature de ces protocoles d'accord constitue un catalyseur pour le développement industriel de la Région et son rayonnement.

Détails des protocoles d'accord :

La signature du protocole d'accord avec la société Daxen Morocco LLC porte sur la réalisation d'une unité agro-industrielle de fabrication de produits à base de spiruline et de champignon Ganoderma, d'une superficie de 43 ha au sein de l'Agropolis. Le montant d'investissement global est d'environ

162 MDH et permettra de générer 250 nouveaux emplois directs.

Le 2^{ème} protocole d'accord signé avec la société SOMACAN concerne la réalisation d'une unité de transformation de cannabis à usage pharmaceutique dans le Parc Industriel d'Ain Cheggag.

D'une superficie de 6 000m², cette unité nécessitera un investissement de 60 MDH, avec la création de 100 emplois directs.

Le dernier protocole d'accord signé avec la société GENAS, active dans les secteurs aéronautiques, navals, énergétiques ainsi que dans le développement des systèmes de sécurité, porte sur la mise en place d'une unité industrielle de maintenance d'avions et hélicoptères, au niveau de l'aéroport Fès-Saiss. Avec un investissement de 350 MDH, ce projet permettra de créer 250 emplois directs.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Perspectives économiques de la Région de Fès-Meknès



La note d'information du Haut-commissariat au plan (HCP), relative aux comptes régionaux de l'année 2021, relève que quatre régions ont pu enregistrer des taux de croissance supérieurs à la moyenne nationale (8%). Il s'agit des régions de Fès-Meknès (12,7%), Beni Mellal-Khenifra (10,4%), Tanger Tetouan Al-Hoceima (8,7%) et Marrakech Safi (8,5%). Au niveau de la contribution des Régions au PIB national, la Région de Casablanca-Settat arrive en tête avec près d'un tiers du PIB national (32,2%), pour sa part, la région de Fès-Meknès a généré 8,2% du PIB national.

Il est à noter que les activités tertiaires ont constitué 12% du PIB au niveau national, et plus du quart (25,3%) du PIB au niveau de la Région de Fès-Meknès, ce qui appuie son positionnement naturel pour les activités liées à l'agriculture.

L'Observatoire Marocain de la TPME édite le rapport régional « Fès-Meknès 2023 »



Dans le cadre de sa mission de production de statistiques et d'indicateurs sur le tissu productif national, l'OMTPME a publié l'édition 2023 du rapport sur le tissu productif de la région de Fès-Meknès.

Cet Observatoire met à la disposition des secteurs public et privé des statistiques sur les TPME et réalise des études généralistes et thématiques en relation avec ces entreprises afin d'apporter un éclairage sur le tissu productif marocain.

Il s'agit d'une déclinaison de son rapport annuel réalisé à l'échelle nationale, qui vise à fournir un diagnostic du système productif, des indicateurs et analyses pour l'aide à la décision pouvant appuyer la mise en place de politiques et stratégies de développement des entreprises.

Alstom inaugure sa 2^{ème} usine de production ferroviaire à Fès



Acteur clé du transport ferroviaire au Maroc, la Société Alstom entend mieux se positionner sur ce marché pour renforcer son offre. C'est ainsi que le groupe prévoit d'investir 160 MMDH dans le développement d'une 2^{ème} unité de production qui sera dédiée à la fabrication de cabines de conduite de trains régionaux et de métros prévoyant la création de 200 emplois directs d'ici 2025. Ce nouveau site industriel illustre cette nouvelle stratégie qui consiste à développer un écosystème de l'industrie ferroviaire locale. Courant 2021, la société avait dévoilé son pan d'expansion, révélant qu'elle construirait une seconde chaîne de production sur le même site que sa 1^{ère} usine à Fès, à savoir la zone industrielle Ex-Cotef. La nouvelle unité tiendra un rôle majeur dans l'acquisition par le Maroc des compétences techniques dans le domaine ferroviaire.

Extension de l'usine Centrale Danone et de sa 1^{ère} Green Factory au Maroc



M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce, a inauguré le 11 juillet 2023 la « Green Factory » de l'usine Centrale Danone à Meknès, en présence du Gouverneur de la Préfecture de Meknès, de M. Président du Conseil Régional, de M. le Secrétaire Général de Danone et de Mme la PDG de Centrale Danone. D'un coût de 161 MDH, ce projet d'excellence énergétique s'inscrit dans le cadre de la convention d'investissement 2020-2024 signée entre le Gouvernement et Centrale Danone, et permettra à terme la création de 120 emplois directs. Au niveau du site de Meknès, l'investissement comprend, en plus de l'extension de certaines lignes de production de boissons et desserts lactés, une composante importante relative à la mise en place d'équipements et d'installations destinés à améliorer l'empreinte énergétique de l'usine avec un investissement dédié de 17 MDH.

ACTUALITÉS DU CRI

Tenue des 10^{ème} et 11^{ème} sessions du Conseil d'administration du CRI Fès-Meknès

Le CRI Fès-Meknès a tenu la 10^{ème} et 11^{ème} session de son Conseil d'administration, respectivement le 10 juillet 2023 et le 15 novembre 2023.

La 10^{ème} session du Conseil d'administration a été consacrée à la présentation des états de synthèses financiers du CRI Fès-Meknès au titre de l'année 2022.

La 11^{ème} session du Conseil a été consacrée pour sa part à la présentation du plan d'actions stratégique du CRI 2023-2026 et du budget prévisionnel 2024.

Dans son mot d'ouverture M. Essaid ZNIBER, Wali de la Région, Gouverneur de la Préfecture de Fès, a réaffirmé que le CRI Fès-Meknès, acteur incontournable du développement régional, participe pleinement dans la dynamisation de l'économie régionale et la promotion de l'investissement, à travers une stratégie clairement définie, une approche



participative et proactive, et un engagement qui s'inscrit pleinement dans la durée. Les réalisations et performances enregistrées ces 4 dernières années témoignent de la transformation réussie du Centre, après s'être doté de fondements solides et sains, permettant de renforcer la relation de confiance entre les investisseurs et l'administration, ainsi que l'amélioration du climat des affaires régional.

M. Yassine TAZI, a présenté à cette occasion, le projet du budget 2024 et le plan d'actions stratégique 2024-2026. Il a affirmé que ce dernier vient consolider les acquis, et porte une ambition forte de développement, en s'appuyant sur 5

piliers s'inscrivant dans le cadre de la vision Royale relative à l'investissement à savoir :

- La promotion de l'investissement productif et l'orientation des investissements vers les filières porteuses de la Région ;
- La promotion et le développement des investissements privés, incluant ceux de la communauté marocaine à l'étranger ;
- Le renforcement des dispositifs d'accompagnement et d'encadrement des jeunes porteurs de projets ;
- La facilitation de l'acte d'investir, à travers, notamment, la simplification et digitalisation des procédures ainsi que la mise en place d'incitations (accès au foncier, au financement, etc.) ;
- La professionnalisation de la médiation et de la conciliation pour le règlement à l'amiable des litiges.

Participation à la rencontre économique Maroc-Cameroun



Organisés par la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services Fès-Meknès, les rencontres économiques Maroc-Cameroun ont été tenues du 10 au 12 mai 2023 à Fès. Le CRI a participé à la réception d'une délégation Camerounaise de haut rang, présidée par son excellence M. le Ministre des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, en présence de son excellence M. l'Ambassadeur du Cameroun au Maroc, ainsi qu'une importante délégation d'hommes d'affaires Camerounais. Cette réunion de travail, a été marquée par la participation de plusieurs acteurs régionaux dont la Chambre de l'Artisanat, la Direction Régionale de l'Artisanat, la Fédération des Industries du Cuir, et a été l'occasion pour le CRI de présenter la Région, ses potentialités économiques, et les opportunités d'investissement.

Participation du CRI au forum économique Maroc-Sénégal



La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services (CCIS) de la région Fès-Meknès a organisé le 03 mai 2023, le Forum Économique Maroc-Sénégal, qui a connu notamment la présence de son Excellence l'Ambassadeur du Sénégal au Maroc accompagné d'une importante délégation d'hommes d'affaires et de représentants sénégalais. Le CRI Fès-Meknès a participé à ce Forum durant lequel l'offre territoriale régionale a été présentée aux participants. Plusieurs opportunités d'investissement dans la Région ont été exposées dans différents secteurs d'activités, afin de renforcer la coopération Sud-Sud et les flux d'échanges économiques entre les deux pays. Pour rappel, le Sénégal est le 1^{er} partenaire économique du Maroc en Afrique et l'une des premières destinations des IDE Marocains à l'international.

Participation du CRI au SIAM 2023

Après trois années d'interruption, la 15^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture de Meknès (SIAM) s'est tenue du 02 au 07 mai, sous le thème : « Génération Green : pour une souveraineté alimentaire durable ».

En 2023, le SIAM a choisi le Royaume-Uni comme pays invité d'honneur. Un choix

qui s'explique par la coopération bilatérale entre les deux pays qui ne cesse de se renforcer. En effet, les exportations marocaines agro-alimentaires vers le Royaume-Uni ont atteint près de 5,94 MMDH en 2022, soit une croissance de 57% par rapport à l'année 2021. Les exportations agro-alimentaires ont représenté en 2022 une part en valeur de 36%, et une part en volume de 73% par rapport aux exportations totales du Maroc à destination de ce marché.

Le Salon a été réparti en plusieurs pôles



représentant l'ensemble de l'écosystème agricole : International, Agro-fouritures, Produits, Régions, Produits du terroir, Institutionnels, Elevage, etc. et a connu notamment la participation de M. le Chef du Gouvernement, de M. le Ministre de l'Agriculture, M. le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, et de M. le Wali de la région de Fès-Meknès, Gouverneur de la préfecture de Fès.

Le CRI Fès-Meknès a pris part à cet événement d'envergure internationale à

travers un stand pour présenter l'ensemble de ses missions, de ses offres d'accompagnement ainsi que des outils de support à l'investissement, à l'instar de la nouvelle Charte d'Investissement.

La 16^{ème} édition du SIAM se tiendra du 22 au 28 avril 2024 à Meknès sous le thème

« Climat et agriculture : pour des systèmes de production durables et résilients » et le pays à l'honneur sera l'Espagne.

Dans un contexte mondial marqué par les changements climatiques qui impactent la production agricole, la disponibilité des ressources hydriques et la sécurité alimentaire, l'édition 2024 du SIAM mettra l'accent sur les efforts d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques nécessaires à une meilleure résilience du secteur agricole.

Journée de dialogue Public-Privé sur le climat de l'investissement dans l'agroalimentaire au Maroc



En marge de sa participation au SIAM, le CRI a co-organisé une journée de dialogue Public-Privé sur le climat de l'investissement dans le secteur agroalimentaire au Maroc, le 5 mai 2023, en collaboration avec l'OCDE et l'AMDIE, et ce dans le cadre du programme UE-OCDE sur l'investissement en Méditerranée.

Cette journée a connu la participation des acteurs phares de l'écosystème agroalimentaire nationaux et régionaux, et a été conclue par la restitution des messages clés et des recommandations pour un secteur agroalimentaire fort, résilient, intégré, durable, compétitif et créateur d'emplois pérennes.

Signature d'une convention entre le CRI Fès-Meknès et l'UM6P



En marge de l'inauguration de la 15^{ème} édition du SIAM, le CRI Fès-Meknès a conclu un Mémoire d'entente avec l'Université Mohamed VI polytechnique (UM6P) en vue de la promotion de l'entrepreneuriat agricole.

Ce MoU traduit la volonté des deux parties d'accompagner les porteurs de projets dans le domaine de l'agriculture, qui demeure stratégique vis-à-vis de l'économie nationale et plus spécifiquement de la région de Fès-Meknès.

Ce programme ambitieux vise à favoriser l'essor d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agricoles, en leur simplifiant la voie pour accomplir leurs projets.

Mise en ligne d'un simulateur intégré pour le calcul des primes d'Investissement à Fès-Meknès



Le CRI a mis en ligne son nouveau simulateur de calcul de la prime à l'investissement visant à faciliter et à stimuler l'investissement dans la région de Fès-Meknès, en offrant transparence, facilité d'utilisation et précision aux investisseurs. Cette innovation fusionne les avantages offerts par le dispositif principal de la Charte d'Investissement avec les mesures incitatives incrémentales offertes au niveau de la région de Fès-Meknès. Cet outil évolutif propose une analyse complète et interactive, à titre indicatif, des incitations financières, notamment des subventions et primes à l'investissement, proposées aussi bien au niveau national que régional.

Primes d'investissement liées au dispositif principal de la Charte d'Investissement :

Ce dispositif, qui est prévu par la Loi-cadre n° 03-22 formant Charte de l'investissement, permet de subventionner jusqu'à 30% du montant de l'investissement primable, à condition d'investir au moins 50 MDH tout en créant au moins 50 emplois stables, ou de créer au moins 150 emplois, sans exigence d'un seuil pour le montant d'investissement. Les primes accordées sont de trois types :

- **Primes Communes** : intégrant 5 primes et permettant de bénéficier de 5% à 10% pour la prime liée au ratio Emploi/CAPEX et 3% pour chacune des 4 autres primes relatives à l'approche genre, aux métiers d'avenir, au développement durable et à l'intégration locale ;
- **Prime Territoriale** : permettant de profiter d'un bonus de 10% à 15% pour les investissements dans certaines Provinces ou Préfectures de la Région. Dans le cas de la région de Fès-Meknès, une prime territoriale de 10% au moins est garantie dès l'installation dans l'une de ses Provinces et Préfectures ;
- **Prime Sectorielle** : Offrant un bonus supplémentaire de 5% pour tous les investissements dans des secteurs prioritaires et porteurs (tourisme, industrie, numérique, transport, outsourcing, logistique, industrie culturelle, aquaculture, énergies renouvelables et valorisation des déchets).

Dispositifs régionaux : Il s'agit d'avantages financiers additionnels, sous formes de fonds et de primes spécifiques à la région de Fès-Meknès, offrant une valeur ajoutée aux projets d'investissement à l'échelle de la Région. Ces dispositifs intègrent, notamment :

- **Le Fonds régional de soutien aux investissements industriels** : visant à encourager la souveraineté industrielle nationale en faisant bénéficier les projets qui s'inscrivent dans le cadre de la substitution aux imports de bénéficier d'un financement de 10% du prix d'acquisition des machines et équipements industriels neufs, d'un financement des frais d'études et des expertises techniques, ainsi que d'une participation aux frais de formation du personnel recruté, à travers une enveloppe de 55 MDH ;
- **La prime d'installation à Fès-Shore** : à travers le fonds créé d'une enveloppe de 10 MDH, permet de financer les aménagements et les équipements des locaux des investisseurs dans le parc de Fès-Shore, conditionné par l'engagement à créer 100 emplois stables, et les préserver pendant 24 mois minimum ;
- **La prime à l'emploi** : à travers le fonds créé d'une enveloppe de 12 MDH, offre une subvention de 6.000 DH par emploi pérenne créé dans le secteur de l'offshoring, à condition de créer au moins 50 postes d'emploi stables, et les préserver pendant 24 mois minimum.

Votre simulateur complet et interactif en 3 étapes :

Recevez une estimation complète de vos primes et subventions à l'investissement, en tenant compte des avantages régionaux, en suivant 3 étapes seulement :

- 1 Identification rapide du projet : Saisissez les informations clés sur le porteur du projet ainsi que les détails du projet ;
- 2 Analyse CAPEX : Évaluez le potentiel d'investissement éligible au regard du dispositif principal de la charte d'investissement ;
- 3 Opex RH : Partagez vos prévisions de créations d'emploi, l'un des facteurs cruciaux pour l'éligibilité aux différentes primes offertes.

ACTUALITÉS DU CRI

Participation au Salon International des Centres de Contacts et d'Appels au Maroc



Le CRI a pris part aux travaux du Salon International des Centres de Contacts et d'Appels (SICCAM 2023), organisé les 20 et 21 juin 2023, en partenariat avec l'APEBI et l'ACASIOM, autour du thème : « IA : risques et opportunités pour l'offshoring au Maroc ».

Cette 20^{ème} édition a compté plus de 30 partenaires de 7 pays dont la Belgique, la Suisse, le Salvador, l'Égypte et la France, et a été marquée par un programme riche : une conférence sous le thème : « 20 ans d'Offshoring, et après ? », une table ronde traitant de l'IA et de son impact sur l'offshoring, une présentation de l'Offre Territoriale de la région Fès-Meknès pour redynamiser le secteur de l'offshoring ainsi qu'une présentation des projets novateurs et des innovations technologiques et sociales récompensées par les Trophées SICCAM.

Participation à la 2^{ème} édition de la journée régionale du Digital



Le CRI Fès-Meknès a eu le plaisir de participer à la 2^{ème} édition de la journée régionale du Digital, organisée par l'OFPPT le 31 mai 2023 à l'IFMOTICA Fès, sous le thème « Les métiers du Digital : quelles opportunités pour les lauréats de la Formation Professionnelle ? ».

Cette rencontre a été l'occasion pour les différents acteurs de la formation et l'insertion professionnelle (OFPPT, ANAPEC, IFMOTICA, ISTA, etc.) de faire le point sur les différentes filières proposées dans le domaine du Digital dans la Région, ainsi que le potentiel d'emploi dans les métiers de l'Offshoring. Le CRI a pour sa part saisi l'occasion pour présenter l'écosystème du Digital dans la région de Fès-Meknès ainsi que les atouts et les perspectives d'évolution de l'écosystème digital dans la Région.

Participation à la table ronde sur le thème de la charte d'investissement



Le CRI Fès-Meknès eu le plaisir de participer à la table ronde, organisée par le groupe « Horizon Press » sous le thème : « Charte de l'investissement, un nouveau souffle pour le climat des affaires ». Cette rencontre a connu la participation notamment de M. Hakim MARRAKCHI, Vice-Président de la CGEM, de M. Amjad KITI, Directeur du Pôle Impulsion Économique et Offre Territoriale au CRI Fès-Meknès, de M. Ali MEHREZ, chargé de mission au sein de AMDIE, et de M. Adel BARAKAT, Directeur exécutif en charge de la Banque de financement et du marché des entreprises au sein d'Attijariwafa bank.

Le CRI prône la Charte de l'investissement comme moteur de relance économique



Une table ronde a été organisée le 28 octobre 2023 par le département de Gestion et le Laboratoire "Études et Recherche en Management des Organisations et des Territoires" (ERMOT) et a été placée sous le thème « la Charte de l'investissement : Les apports et les attentes du nouveau paradigme ».

Le CRI Fès-Meknès a eu le plaisir d'animer cette table ronde, en présentant les principales dispositions de la Charte, qui se veut un nouveau cadre légal moderne, en adéquation avec les ambitions du Maroc pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du pacte de l'investissement.

Le CRI organise la 3^{ème} édition de la Semaine du Digital dédiée aux industries culturelles et créatives

Le CRI Fès-Meknès a organisé, du 11 au 15 décembre, « La semaine du Digital 2023 », sous le thème « Le digital comme facteur clé pour le développement des industries créatives et la valorisation du patrimoine culturel ». Cette édition s'intéresse au secteur culturel

et des industries créatives, et s'interroge à travers des ateliers spécifiques, sur l'impact du digital et de l'Intelligence Artificielle sur ce secteur et comment en faire un levier de développement économique de la Région.

Durant cette semaine, plusieurs sessions ont été dispensées, notamment des formations sur le marketing digital, des séances de sensibilisation à la propriété intellectuelle, des workshops thématiques portant notamment sur l'impact de l'IA en tant que levier de développement des entreprises opérant dans les Industries Culturelles et Créatives (ICC), et le mode de financement de ces entreprises pour l'émergence d'un écosystème ICC dans la Région.



En parallèle, un hackathon dédié à ce secteur a été organisé au profit des porteurs de projets innovants, qui ont été accompagnés pendant 3 jours par des coaches et des mentors de renom afin de résoudre des problématiques de valorisation du patrimoine matériel et immatériel de la Région. Les 5 projets gagnants ont été primés sous forme de matériel informatique et d'offre d'incubation de six mois afin de leur permettre de passer de la phase d'idéation ou de prototypage à une phase plus avancée.

La journée de clôture de cette semaine, a été marquée par la tenue d'une conférence sur « Le digital et les Industries culturelles et créatives : Enjeux

et perspectives de développement » où d'éminents experts ont débattu de l'importance du digital dans l'évolution de ce secteur, pour lequel la région de Fès-Meknès possède tous les atouts nécessaires afin de se positionner à l'échelle internationale.

En marge de cet événement, un Forum de recrutement des étudiants et chercheurs d'emploi dans le domaine des technologies d'information a été organisé pendant deux jours, en partenariat avec l'ANAPEC, l'APEBI et les Universités de la Région, afin de faciliter l'insertion professionnelle des lauréats des universités et écoles de la Région.

Au bout de sa 3^{ème} édition, la Semaine Du Digital est devenue un rendez-vous annuel incontournable d'information, de sensibilisation et d'échange visant à promouvoir le rôle clé du digital dans le développement et l'accompagnement de la dynamique économique nationale et régionale.

Tenue de la 1^{ère} édition des rencontres de réseautage au profit des bénéficiaires du programme de Financement INTELAK

Le CRI Fès-Meknès et Tamwilcom ont tenu la 1^{ère} édition des Rencontres de Réseautage, et ce le 28 décembre 2023 à Fès, en partenariat avec les acteurs du Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises (PIAFE). Cet événement, placé sous



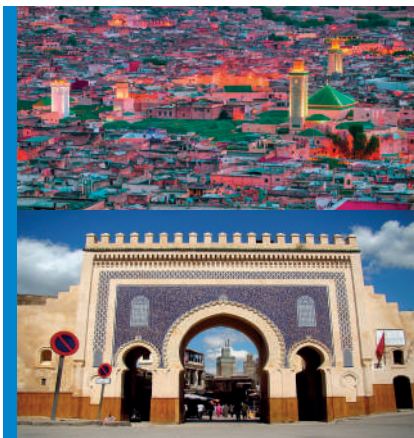
le thème « Développer mon réseau, c'est pérenniser mon projet », a rassemblé plus de 250 d'entreprises ayant bénéficié du financement Intelak dans la Région.

Cette édition, qui s'inscrit dans la continuité des missions du Comité Régional de Suivi et de Coordination du PIAFE, a participé au renforcement des actions initiées par ledit comité, en proposant notamment aux

entreprises une opportunité d'élargir leur réseau professionnel, grâce à des sessions de réseautage, des formations, et des rencontres avec les représentants des banques et des acteurs institutionnels d'accompagnement.

Pour rappel, plus de 30 600 entreprises ont bénéficié du financement INTELAK, dont 12% au niveau de la Région, la positionnant au 3^{ème} rang à l'échelle nationale.

FÈS À L'HONNEUR



MOT D'HISTOIRE

Le premier noyau de la ville de Fès remonte au VIII^{ème} siècle quand la rive gauche de l'oued Fès, un affluent de l'oued Sebou, fut choisie par Moulay Idriss 1^{er} pour bâtir la capitale de sa dynastie. Son fils et successeur Moulay Idriss II, consolida et concrétisa ce choix en étalant ce premier noyau sur la rive droite de l'oued Fès. Le site offrait plusieurs avantages (abondance des ressources en eau, disponibilité des matériaux de construction et position stratégique par rapport aux voies de communications nord –sud et est-ouest). L'arrivée des Mérinides s'est inscrite dans l'espace de la ville de Fès par la mise en place d'une nouvelle extension, Fès Jdid, au Sud-Ouest de Fès El Bali où furent édifiés un centre administratif, un palais royal, un espace commercial et des logements qu'ils entouraient par des remparts.

PROFIL DE LA PRÉFECTURE

MONOGRAPHIE (2022)

- **Superficie** : 332km².
- **Population 2022** : 1 311 611 (dont 2% rurale)
- **L'agglomération de Fès** constitue le 1^{er} pôle urbain de la région Fès-Meknès et la 3^{ème} agglomération du Maroc après Casablanca-Settat et Rabat-Salé.
- **Trois villes** : La ville de Fès est composée des Communes urbaines de Fès et de Méchouar El Jdid, et les centres urbains des Communes rurales de Sidi Harazem et d'Oulad Tayeb.
- **Arrondissements** : La Commune urbaine de Fès est divisée en six arrondissements : Agdal, Saiss, Fès-Médina, Jnan El Ouard, El Mariniyine et Zouagha.
- **Taux de chômage** : 17,2%
- **Taux d'emploi** : 34.3 % (Vs 39,4 % au niveau national)
- **Taux d'activité** : 38.9%



6 RAISONS D'INVESTIR À FÈS

La préfecture de Fès dispose d'atouts stratégiques sur les plans socio-économiques, notamment :

1. **Un potentiel touristique unique** associé au patrimoine culturel ancestral et à sa capacité d'accueil importante (deux golfs de 18 trous, plusieurs festivals de renommée internationale, etc.)
2. **Un patrimoine culturel unique** avec une Médina historique représentant un trésor patrimonial bâti de grande qualité
3. **Un activité artisanale diversifiée** (cuir, textile, Zellige, etc.) : Fès, capitale de l'artisanat par excellence et berceau des activités artisanales
4. **Un pôle industriel important** (plus de 57% des unités industrielles de la Région), avec 8 zones / quartiers industriels totalisant 408 ha et un port sec pouvant contribuer au développement des exportations de la Préfecture
5. **Un capital humain qualifié** grâce à une offre de formation compétitive (3 Universités, écoles d'ingénieurs et de commerce de renom (ENSAF, ENSAM, ESI2A) ainsi que la première Ecole d'ingénierie digitale et d'intelligence artificielle en Afrique et la Cité des Métiers et des Compétences (CMC))
6. **Des infrastructures de transport diversifiées**, avec un réseau autoroutier qui la relie aux grands ports nationaux (Kénitra à 1h45, Casablanca à 2h55 et Tanger Med à 3h50). Fès est également dotée de l'aéroport international « Fès Saiss », 4^{ème} aéroport au niveau national en termes de trafic, d'une capacité d'accueil annuelle de près de 3 millions de passagers et une connectivité internationale en développement continu reliant Fès aux grandes capitales mondiales (90 mouvements hebdomadaires et 45 destinations aériennes directes à partir de la ville de Fès).



Indicateurs clés du secteur (2023)

76 000

Nombre d'artisans
(dont 31% dans l'habillement
et vêtements)

6,96 MMDH

Chiffre d'affaires
(dont 24% dans
l'habillement et vêtements)

9,1%

(part du CA dans le
national)

177

Coopératives dans le
secteur

92

Labels artisanaux à Fès
soit 57% du national

La Préfecture de Fès est le second pôle de production et de commercialisation des produits d'artisanat avec un chiffre d'affaires de 7 MMDH (70% du CA de l'artisanat de la Région de Fès-Meknès) et près de 76 000 artisans (64% du nombre d'artisans au niveau de la Région), représentant ainsi 9,1% du CA du secteur au niveau national et une proportion d'emplois de 6,9%.

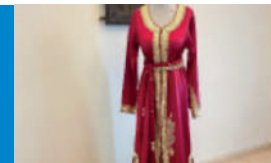
L'activité artisanale à Fès est caractérisée par la prédominance de trois métiers : habillement, maroquinerie et bâtiment traditionnel qui emploient 65,6% de l'effectif total des personnes exerçant dans le secteur de l'artisanat d'Art et de production et assurent 63,8% du CA total du secteur de l'artisanat d'Art et de production à Fès.

PRINCIPALES ACTIVITÉS ARTISANALES AU NIVEAU DE LA VILLE DE FÈS



Tissage de Brocard

Le brocard est un tissu façonné parmi les plus remarquables de l'artisanat islamique issu d'une technique de tissage ancestrale et aujourd'hui quasiment disparue (un seul artisan à Fès qui exerce le tissage du brocard au niveau national).



Couture traditionnelle

La couture traditionnelle fait partie des métiers artistiques qui peuvent être développés et remis au goût du jour, elle a accompagné l'évolution culturelle et a préservé l'authenticité marocaine qui se reflète dans le costume marocain traditionnel. Les artisans Juifs marocains étaient très impliqués dans la fabrication du « fil d'or et d'argent ». Cette activité fut longtemps l'une des plus renommées du quartier Mellah à Fès.



Broderie Fassie ou Broderie à points

Fait partie des métiers traditionnels ancestraux, un des arts pratiqués par les femmes marocaines depuis des siècles, les tissus utilisés sont variés (coton, lin, soie...) et les objets produits allant de la nappe, la robe, le mouchoir, aux babouches ceintures, calligraphie, etc.



Poterie- Céramique

Fès est la ville par excellence de la céramique émaillée dont on lui attribue l'origine à travers les ateliers étaient installés dans la médina dès le 12^{ème} siècle. La céramique de Fès est célèbre pour sa couleur bleu, appelée « bleu de Fès ».

PROJETS STRUCTURANTS AU SERVICE DE L'ARTISANAT

 CENTRE DE PROMOTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE DINANDERIE DE AIN NOKBI	- Porteur du projet : Conseil de la Région - Superficie : 2500 m² - Coût : 10 MDH	Espaces professionnels, showroom
 PALAIS DES CONGRÈS ET ATELIERS POUR ARTISANS	- Porteur du projet : Wilaya de la Région - Superficie d'extension : 7583 m² - Emplois : 128 - Coût : 35,5 MDH	- Renforcement des structures, de l'infrastructure et des équipements - Revêtement des sols et murs - Aménagements extérieurs
 ZONE D'ACTIVITÉS ARTISANALES AIN BIDA	- Maître d'ouvrage : Commune Ain Bida - Coût : 60 MDH - Superficie : 16 ha	- Projet dans le cadre du programme régional de création de pôles d'Artisanat des PME au niveau de la Région Fès Meknès 705 lots d'une superficie de 120 à 200 m² chacun - Espaces showroom par activité - Centre multi-services
 EXTENSION DE L'INSTITUT DES ARTS TRADITIONNELS DE FÈS	Coût : 60 MDH	Extension horizontale à construire constituée de quatre entités bâties distinctes organisées autour du bâtiment existant
 INCUBATEUR DE LA PÉPINIÈRE DE BENSOUDA	- Porteur du projet : Conseil de la Région - Superficie d'extension : 2 ha - Coût : 40 MDH (32 MDH Région FES Meknès et 8 MDH Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire) - Nombre d'emplois : 100	- Pôle d'observatoire régional pour l'économie sociale et solidaire - Pôle d'accompagnement et de formation - Pôle d'innovation sociale - Pôle d'exposition et de commercialisation - Pôle d'incubateur de projets et de partenariats dans le secteur de l'économie sociale et solidaire

Indicateurs clés du secteur (2023)

358 299

Nombre d'arrivées

699 597

Nombre de nuitées

183

Nombre d'Etablissements d'Hébergements Touristiques Classés

9 865

Nombre de lits classés

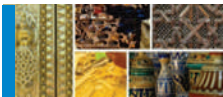
6

Hôtels 5* 2290 lits

Facteurs phares d'attractivité à Fès



La Médina : Fès est considérée comme l'une des villes historiques les plus vastes et les mieux conservées du monde arabo-musulman. L'espace urbain non carrossable y conserve la majorité de ses fonctions et attributions d'origine. Elle ne représente pas seulement un patrimoine architectural, archéologique et urbain exceptionnel, mais elle véhicule aussi un mode de vie, des savoirs-faire et une culture qui persistent et se renouvellent malgré les divers effets des mutations des sociétés modernes.



L'artisanat : Fès a une tradition artisanale variée et très ancienne. De nos jours, 76 000 artisans exercent leurs talents dans le cadre de la médina de Fès el-Bali.



La gastronomie : De réputation mondiale, la gastronomie fassie s'inscrit dans le patrimoine culturel du Royaume. Son classement parmi les dix premières cuisines du monde attise l'intérêt des étrangers en quête de raffinement et de délicatesse culinaire.



Le patrimoine architectural : Fès est l'une des villes les plus anciennes et mieux conservées du monde arabo-musulman. L'architecture de Fès est composée en grande partie de bâtisses médiévales et de ruelles étroites. Fontaine à mosaïque, portes travaillées, vieux palais.



L'arrière pays : À une dizaine de kilomètres, s'étend une chaîne de magnifiques paysages : la ville surplombe la plaine de "Saïss" qui s'ouvre sur les massifs du Moyen Atlas.



Le patrimoine culturel : +11 festivals culturels (dont le festival des musiques sacrées du Monde) et un savoir-faire artisanal unique avec ses tanneries réputées pour être les plus belles du Royaume.

Le patrimoine religieux : offrant un potentiel de développement du tourisme religieux avec le Mausolée de Cheick Ahmed Tijani très prisé par les pèlerins africains adeptes de la « Tidjaniya » (communauté estimée à ~250k adeptes en 2019).

PROJETS STRUCTURANTS AU SERVICE DU TOURISME

Projet d'aménagement touristique de Oued Fès

Coût : 860 MDH
Superficie : 166 Ha

Programme d'aménagement de 8 parkings et de réhabilitation des espaces publics de Fès

Coût : 400 MDH

Programme de mise en valeur de la Médina (2018-2023)

Coût : 583 MDH
118 sites

Aménagement et animation touristique de la Place Boujloud à Fès

Coût : 11 MDH

Palais des Congrès de Fès

Coût : 80 MDH
Capacité : 1 300 places
Superficie : 28 000 m²



Indicateurs clés du secteur (2023)

INDUSTRIE

10,8 MMDH	1,9 MMDH	2,2 MDH	313 MDH	614	27 770
Chiffre d'affaires (dont 78% provient de l'alimentaire et de l'habillement)	Exportation	Valeur ajoutée	Investissement	Nombre d'établissements	Effectif total (dont 76% des employés provient de l'alimentaire et de l'habillement)

Dans les années 80, Fès était la deuxième ville industrielle du Maroc après le pôle "Casablanca-Mohammedia". Aujourd'hui, Fès reste l'une des plus importantes villes industrielles du Maroc. Elle s'est engagée, notamment dans la redynamisation de son tissu industriel avec une orientation vers de nouvelles filières et des secteurs à forte valeur ajoutée et un renforcement de ses capacités logistiques pour en faire des leviers de développement économique.

Indicateurs clés du secteur (2023)

OFFSHORING

4 433	36	20 Ha	6	2 700
Salariés déclarés (2019)	Centres d'appels à Fès (2019)	Parc Fès Shore offrant plus de 25.000 m² de plateaux de bureaux et de services	Clients Offshoring sur Fès Shore : ALTEN, CGI, SITEL, TESSELA, TELCODEV, CNEXIA	Emplois à Fès Shore

La préfecture de Fès constitue un véritable pôle d'attraction pour les investisseurs dans l'offshoring qui est le premier secteur employeur, particulièrement les centres d'appels (36 Centres d'appels à Fès employant 4500 salariés déclarés à la CNSS en 2019). Les investisseurs peuvent bénéficier de deux mécanismes incitatifs à savoir : La prime à l'installation pour les aménagements et les équipements des locaux des investisseurs dans le parc de Fès Shore et la prime à l'emploi (une aide financière de 6.000 DH par emploi préservé pendant au moins 24 mois).

PLATEFORMES D'ACCUEIL AU SERVICE DE L'INDUSTRIE ET DE L'OFFSHORING

ZONES INDUSTRIELLES		8 Quartiers et ZI à Fès	- Z.I Ex-cotef (15,2 ha) - Ecoparc Fès-Saïss (20 ha) - Z.I Ain Bida (80 ha) - Z.I Doukarate (83 ha) - Z.I Sidi Brahim (115 ha) - Z.I Bensouda (154 ha) - Z.I Ain chkef (18,4 ha) - Z.I Miftah El Khir (44 ha)
ZONE INDUSTRIELLE DE AIN BIDA		- Superficie : 80 Ha - Emplois : + 5000 - Coût : 200 MDH	Zone industrielle (112 lots), zone des huileries (34 lots), zone de traitement des marjines, zone de valorisation de Grignon humide (4 lots), services et équipements (9 lots).
ECOPARC FES-SAISS		- Superficie : 20 Ha - Emplois : 2000 directs - Coût : 113,4 MDH	118 Parcelles industrielles locatives ; 9 bâtiments industriels relais ; 4 lots de services : (Restaurant / Hôtel / Zone d'expositions / commerces / bureaux...) ; 1 STEP ; 1 Bassin d'orage et d'infiltration ; - Des espaces verts.
PLATEFORMES LOGISTIQUES		Port sec de l'ONCF à la ZI Bensouda à Fès opérationnel sur une superficie de 5,5 Ha jouant le rôle d'un hub de réception, de manutention, de stockage et de distribution des conteneurs (import/export).	365 Ha , dont 100 ha dédiée à la zone logistique multi-flux de RAS EL MA (32 ha en tranche 1)
FEZ SMART FACTORY		- Superficie : 11 Ha - Coût global : 104 MDH - Avancement : Travaux en cours	1^{er} écosystème de l'industrie 4.0 au Maroc - Capacité en lots d'innovation : 93 - Centre de valorisation, de transfert et d'innovation technologique 4.0 (CVTIT) - Accélérateur des startups 4.0 - Laboratoires de R&D - Business Center 4.0
TECHNOPARK		- Superficie : 2 Ha - Superficie du site : 12 Ha - Coût : 55 MDH - Avancement : En cours d'aménagement	- Incubateur - Espace co-working - Fab lab - Studio de production Cinéma, TV, Musique - Espace services de type banques, assurances, poste,télécoms,etc. - Espace restauration, salle de sport, etc.
FÈS SHORE		- Superficie : 20 Ha - Emplois : 2 700 - Coût : 1,2 MMDH	Composantes : Un parc dédié aux activités d'offshoring et conçu aux meilleurs normes internationales, avec une infrastructure «World Class» et des Plateaux bureaux prêts à l'emploi.

La culture de Fès, entre savoir, spiritualité et modernité

Fès porte aujourd’hui deux titres prestigieux, celui de capitale spirituelle et savante du Maroc, et celui de patrimoine de l’Humanité. Elle a été la première ville au Maroc à avoir été classée, depuis 1981, par l’UNESCO, patrimoine universel. Sur près de douze siècles, et sous six dynasties successives, Fès s’est forgé une renommée grâce à ses nombreux atouts. Reconnue, comme la ville du savoir, de la sainteté et de l’Université Qarawiyyine, Fès a bénéficié de sa position politique, comme capitale, sous plusieurs dynasties, de la diversité et du renouvellement de ses populations et des influences qu’elle a reçue tout au long de sa longue histoire. Sa Grande Mosquée-Université, la Qarawiyyine et ses médersas, lui ont permis d’avoir un rayonnement et un impact sur l’Occident musulman et même sur le Moyen-Orient.

Une culture autour du patrimoine

Fès, regorge également de richesses culturelles et historiques, notamment autour de son patrimoine à travers son artisanat, et sa Médina, l’une des plus grandes zones urbaines sans voiture au monde. Elle est célèbre pour ses rues étroites, ses souks animés, ses artisans traditionnels et son architecture historique, notamment les fameuses portes monumentales et les palais.



Les festivals et les événements culturels : Fès accueille plusieurs festivals annuels qui mettent en valeur la musique, la danse, le théâtre et l’artisanat. Le Festival des Musiques Sacrées du Monde est l’un des événements les plus célèbres, attirant des artistes du monde entier pour célébrer la diversité culturelle et spirituelle.



L’architecture religieuse : Outre les madrassas, Fès compte de nombreuses mosquées et mausolées historiques qui témoignent de son importance en tant que centre religieux. La mosquée Al-Qarawiyyin, fondée en 859, est considéré comme la plus ancienne université en activité au monde.



Gastronomie : La cuisine de Fès est réputée pour sa diversité et sa richesse de saveurs. Des plats emblématiques comme le tagine, le couscous, la pastilla et le méchoui sont des incontournables. Les épices locales, les herbes fraîches et les fruits secs sont largement utilisés pour créer des plats délicieusement parfumés.

PROJETS STRUCTURANTS AU SERVICE DE LA CULTURE

CONSTRUCTION DU PÔLE CULTUREL DE FÈS



CONSTRUCTION DU GRAND THÉÂTRE DE FÈS



CRÉATION D'UN CENTRE RÉGIONAL DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



CRÉATION DU CENTRE RÉGIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ENFANCE



Légende (état d'avancement) : ● En phase de lancement des travaux ● Travaux en cours

La culture à Fès est un mélange fascinant de tradition, d'histoire, d'art, de gastronomie et de convivialité, offrant aux visiteurs une expérience immersive et inoubliable.

www.visitfismeknes.ma





La préfecture de Fès dispose d’une offre de formation compétitive grâce à ses 4 Universités (l’USMBA, l’Euromed, Al Quarawiyine et l’UPF), et des écoles d’ingénieurs et de commerce de renoms (ENSAF, ENSAM, ESI2A) ainsi que la première Ecole d’ingénierie digitale et d’intelligence artificielle en Afrique. Cette offre sera encore plus étoffée grâce au lancement de nouveaux projets, notamment le Centre de formation et d’aide à l’insertion des jeunes, du Centre de formation dans les métiers du bâtiment, de l’Institut de formation aux métiers de la logistique et du transport à Fès, et la Cité des Métiers et des Compétences (CMC). L’objectif est d’enrichir l’offre existante et renforcer les opportunités de formation pour les jeunes.

NOMBRE D’ÉTABLISSEMENTS PROFESSIONNELS ET DE STAGIAIRES

INSERTION DES LAUREATS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Type Formation	Nombre EFP	Effectif stagiaires
Diplômante	616	27.933
Qualifiante	162	10.846
Total général	778	38.779

Préfecture	Taux d’insertion
Fès	88%
Moyenne régionale	87,1%
Moyenne nationale	69,4%

Source : Direction régionale de la formation professionnelle

PROJETS AU SERVICE DE L’ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

CRÉATION DE LA CITÉ DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES

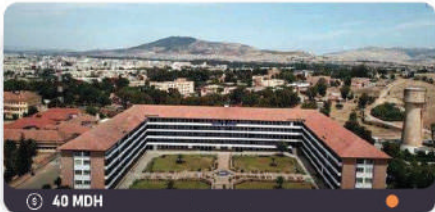
370 MDH

- 3140 Places pédagogiques pour la rentrée scolaire 2022/2023
- 82 filières réparties sur 6 Pôles de formation :
 - Industrie
 - Digital/offshoring
 - Agriculture/Agroindustrie
 - Santé
 - Tourisme/Hôtellerie
 - Artisanat
- Superficie : 20 ha

CONSTRUCTION D'UNE CITÉ UNIVERSITAIRE À FÈS



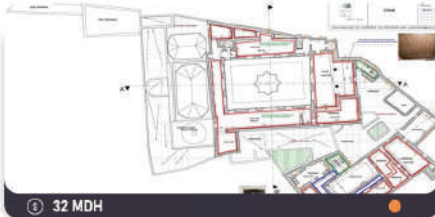
AMÉNAGEMENT DU CAMPUS AGDAL (USMBA)



REHABILITATION ET EXTENSION DE L'INSTITUT DES ARTS TRADITIONNELS DE FÈS



RÉHABILITATION DE L'INSTITUT SPÉCIALISÉ DES MÉTIERS TRADITIONNELS DU BÂTIMENT FÈS



MISE EN PLACE D'UN INCUBEATEUR DE PROJETS DANS LA RÉGION



RÉHABILITATION DE L'ITA ET EX ISTA GESTION ROUTE D'IMOUZER



Légende (état d'avancement) : En phase de lancement des travaux Travaux en cours Achevé



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

La Région de Fès-Meknès, pôle de croissance et d'attractivité des investissements



DOSSIER SPÉCIAL

FÈS-MEKNÈS : LES ÉCOSYSTÈMES PORTEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS SE DOTE D'UNE NOUVELLE VISION AMBITIEUSE À HORIZON 2035

La région de Fès-Meknès, à travers des initiatives stratégiques ambitieuses, se positionne au cœur de la dynamique de changement qui met en exergue le rôle central des Régions dans le développement économique du Royaume.

Ces initiatives, qui incluent l'attraction d'investissements tant privés que publics, visent à créer un environnement propice à une croissance économique soutenue et durable, en phase avec les Hautes Orientations de Sa Majesté Que Dieu L'assiste, qui a érigé l'investissement privé productif comme priorité stratégique pour le Royaume.

Dans ce contexte, et en alignement avec les Hautes Orientations Royales, avec les ambitions du nouveau pacte national pour l'investissement, prévoyant la mobilisation de 550 MMDH d'investissements privés et la création de 500 000 emplois à horizon 2026, le CRI Fès-Meknès a initié une stratégie de positionnement et de développement économique de la Région à l'horizon 2035.

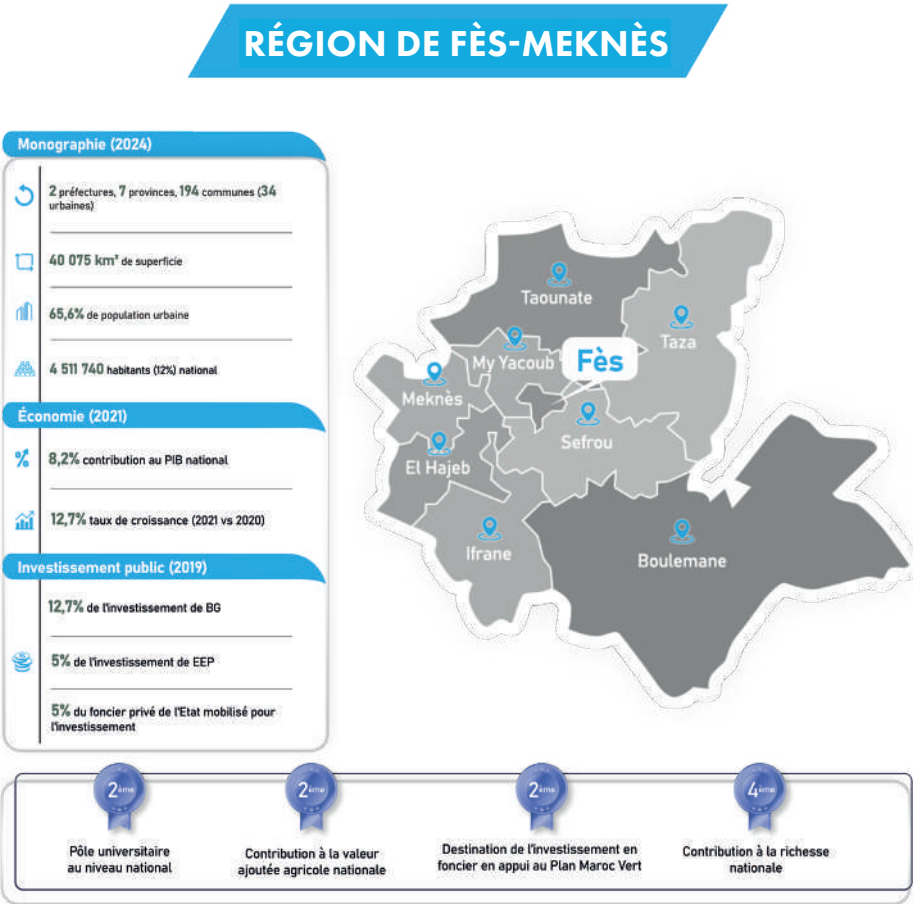
Grâce à une approche participative réunissant les acteurs nationaux (Ministères, Fédérations, Offices, Agences de développement, etc.) et régionaux (Wilaya, Conseil Régional, Chambres professionnelles, CGEM, associations, etc.), une vision de développement a été élaborée pour la Région de Fès-Meknès. L'objectif est de définir un positionnement stratégique sur des écosystèmes à fort potentiel de développement d'ici 2035, en identifiant les secteurs et écosystèmes prioritaires à forte valeur ajoutée, en harmonie avec les atouts, les attentes des investisseurs nationaux et internationaux, ainsi que les potentialités intrinsèques de la région de Fès-Meknès.

La stratégie a ainsi permis de définir un positionnement de la région Fès-Meknès sur les écosystèmes présentant des avantages compétitifs pour la Région, à savoir l'Agriculture, l'Agroalimentaire et les Plantes Médicinales et Aromatiques (PMA), le Tourisme & Artisanat ainsi que le Textile & Cuir. Elle a aussi appelé au renforcement du positionnement sur les secteurs en cours de développement au niveau de la Région, à l'instar des industries de Mobilité (Automobile et Ferroviaire) ainsi que sur de nouveaux secteurs à fort potentiel de développement pour la Région, à savoir les Industries Créatives et Digitales.

LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS ENTRE DÉFIS ET AMBITIONS

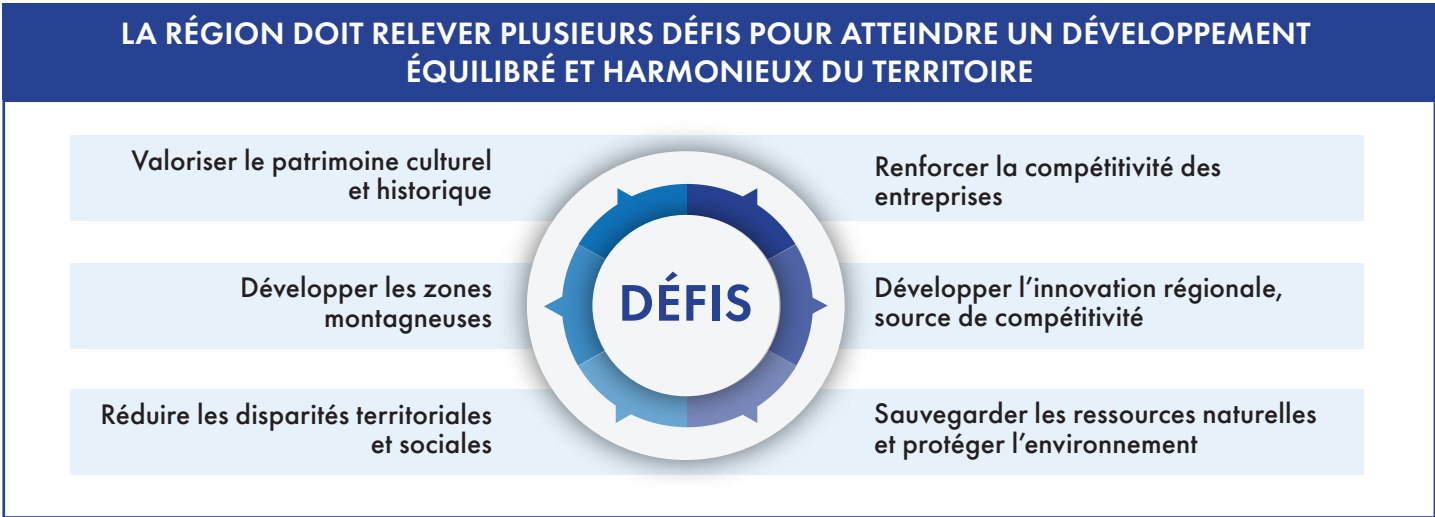
Située au centre du Maroc, la région de Fès-Meknès est née du découpage régional de 2015 à partir des trois anciennes régions, à savoir : Fès-Boulemane, Meknès-Tafilalet et Taza-Al Hoceima-Taounate.

La région de Fès-Meknès est dotée d'un positionnement géostratégique qui lui confère une centralité au cœur des échanges économiques nationaux et des flux démographiques faisant d'elle un nouveau pôle émergent. Elle s'étend sur 40 075 km², et est découpée en 194 communes dont 33 urbaines. Elle compte 4,5 Millions d'habitants (soit 12% de la population nationale), et contribue à hauteur de 8,2% du PIB national. Fès-Meknès mobilise près de 12,7% de l'investissement du budget général de l'état. Elle compte 65,6% de population urbaine, avec un taux d'activité de 43% et un taux de chômage de 8,7% (vs 9,2% au niveau national).



DÉFIS DE LA RÉGION

La Région est résolument engagée dans la redynamisation de l'ensemble des secteurs productifs, en ciblant les filières à forte croissance et valeur ajoutée. Il s'agit notamment de la dynamique adoptée au niveau du secteur industriel, impulsée par le Gouvernement, sous les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu Le glorifie, à l'instar du Plan d'Accélération Industrielle (PAI), qui vise à renforcer le positionnement de l'industrie marocaine sur le plan national et international, et qui encourage les opportunités d'industrialisation « Made In Morocco » grâce à la stratégie de substitution aux importations.



ORIENTATIONS ET AMBITIONS DE LA RÉGION

Les principales orientations à l'échelle nationale

La région de Fès-Meknès souhaite franchir un nouveau cap dans son développement. C'est l'ambition qu'elle a affirmé ces dernières années, et ce conformément aux Hautes Orientations Royales, qui tracent un cap stratégique en termes de développement sur le long terme, et en prenant en compte notamment les recommandations du Nouveau Modèle de Développement (NMD) et le Programme du Gouvernement (à moyen terme).

Orientations Royales sur la Régionalisation avancée

Le chantier de la Régionalisation avancée est une opportunité de renforcer le développement économique, sociale et culturel à l'échelle régionale.

Nouveau Modèle de Développement (NMD)

Le NMD insiste sur le rôle des acteurs des territoires et souhaite concrétiser la vocation du Maroc en tant que hub régional attractif pour les investissements.

Programme du Gouvernement

Avec la création d'un Ministère dédié à l'investissement, le Gouvernement entend faire de la dynamisation de l'investissement un levier de développement du Royaume et des Territoires.

Orientations stratégiques à l'échelle régionale

Les orientations stratégiques à l'échelle nationale ont été intégrées au niveau régional, et pensées afin de les traduire en stratégies puis en programmes intégrées et complémentaires régionaux, qui sont en convergence avec les stratégies nationales de développement.

Ces programmes sont destinés à l'amélioration de l'attractivité économique des territoires de la Région, au soutien des secteurs productifs, à la promotion de l'emploi, à la réduction des disparités territoriales pour un développement inclusif et à la valorisation des espaces culturels et touristiques ainsi qu'à la préservation des ressources naturelles. Ils répondent à trois dimensions que sont le développement régional, l'équipement rural et le développement du tissu historique.



Sur le long terme, la Région a affiché ses ambitions en adoptant une stratégie de gestion territoriale, via son Schéma Régional d'Aménagement Territorial, qui se veut une vision claire de développement et de promotion de la Région à long terme et un outil de planification et de programmation des plans de développement durable à l'échelle de la Région.

Fès-Meknès, est la première région du Royaume à élaborer une feuille de route qui définit les perspectives de développement régional et qui a tracé des objectifs tangibles, transformés en projets structurants et programmes d'actions.

Le schéma régional d'aménagement du territoire définit le positionnement de la Région à l'horizon 2042

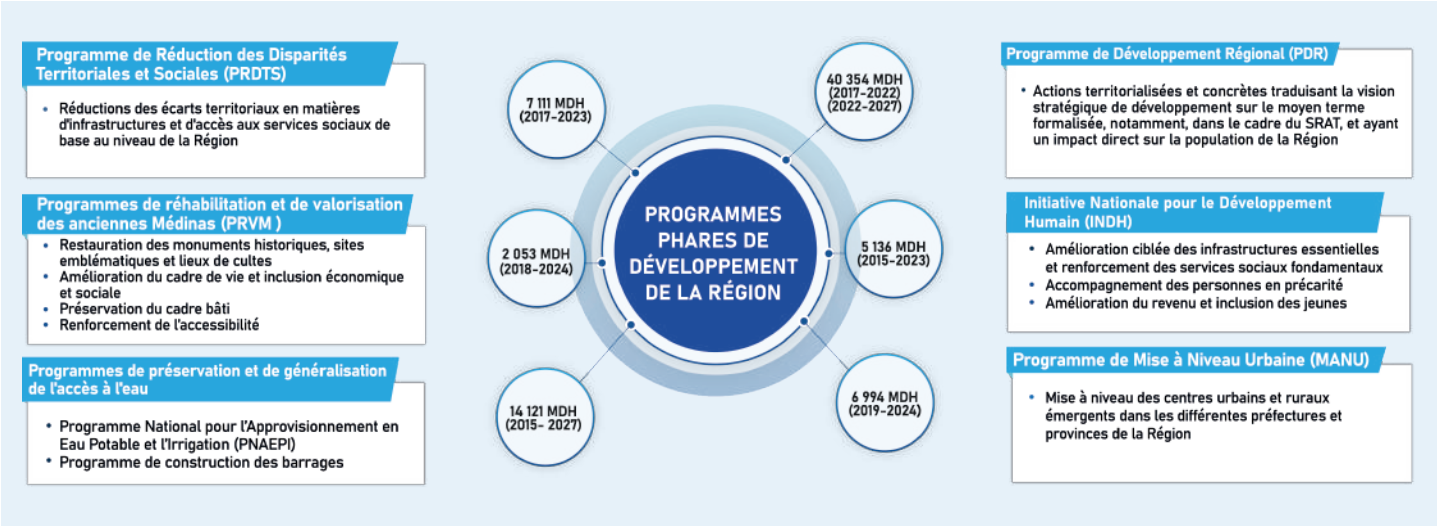


Principaux indicateurs du Contrat Programme Etat-Région (CPER 2020-2022)



Autres programmes de développement économique de la Région

La Région a mis en oeuvre plusieurs programmes de développement intégrés et complémentaires au PDR, qui s'inscrivent dans le cadre de son engagement à s'inscrire pleinement dans la trajectoire de développement économique. Ces programmes, qui sont au service du développement territorial et de l'impulsion économique de la Région, contribuent à contractualiser les efforts d'investissement public au service de l'investissement privé et renforcent le dynamisme du secteur productif et créent des emplois pérennes, à l'instar de :



DIAGNOSTIC DE LA RÉGION

Un diagnostic régional a été réalisé dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de positionnement économique à horizon 2035. Il a mobilisé l'ensemble des parties prenantes du développement régional dans l'optique de co-construction d'un diagnostic qui a fait émerger une analyse et une évaluation structurée et objective des atouts et faiblesses de la Région.

Ce diagnostic permet d'évaluer les dynamiques observées au niveau de la Région, mais également ouvre des perspectives pour des évolutions futures et positionne la Région aussi bien au niveau national qu'au niveau international.



Source : Etude de mise en place d'une stratégie de positionnement et de développement économique de la Région Fès-Meknès à horizon 2035

STRATÉGIE DE POSITIONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

Face aux enjeux des changements opérés dans l'échiquier mondial et aux défis de développement suite à la régionalisation avancée qui place les Régions comme acteurs principaux du développement économique de leur territoire, chaque Région du Royaume, se doit de se positionner sur des écosystèmes conformes à ses atouts compétitifs et caractéristiques intrinsèques, tout en tenant compte des perspectives économiques mondiales sur long terme.

Grâce à la combinaison tout aussi bien des efforts des forces vives au niveau national (Ministères, Fédérations, Associations, acteurs du secteur privé, etc.), qu'à l'échelle de la Région (Conseil régional, CRI, Chambres, CGEM, Associations et acteurs du secteur privé...) une vision de développement économique a pu être tracée pour la région de Fès-Meknès. Celle-ci s'est matérialisée grâce à une étude menée pour la définition d'une stratégie de positionnement économique, ayant pour objectif de faire émerger un positionnement fort sur des écosystèmes à forte perspective de développement à horizon 2035 et définissant les secteurs et écosystèmes prioritaires et à forte valeur ajoutée pour la Région, en adéquation avec les atouts et potentialités intrinsèques régionaux.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Principaux objectifs de la stratégie :

La présente stratégie vise à développer une offre territoriale intégrée de la région de Fès-Meknès, tout en tenant compte de sa compétitivité et en intégrant des axes de développement dédiés afin de stimuler les principaux facteurs de production tels que le foncier, les mesures incitatives, le développement sectoriel, la logistique, la connectivité et le capital humain, etc.

Les objectifs de la stratégie peuvent, ainsi, être résumés comme suit :

- Définition d'un positionnement attractif de la Région sur le long terme ;
- Optimisation du développement de l'économie régionale par le biais de l'amélioration de la compétitivité de son économie ;
- Intégration de l'économie de la Région dans la réorganisation des chaînes de valeur mondiales.

Principaux piliers de la stratégie :

La stratégie se base sur un référentiel constitué de 4 piliers majeurs :



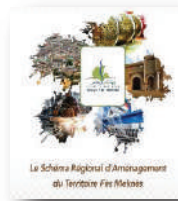
Etapes d'élaboration

La stratégie a été mise en place selon une démarche en trois étapes pour définir les premières pistes de positionnement de la Région. Ces étapes peuvent être résumées comme suit :

- 1 Croisement des domaines et des secteurs d'activité recommandés par le NMD avec les orientations stratégiques du SRAT, permettant d'identifier quatre principaux gisements de potentiel de développement (Marchés intérieurs, Capital immatériel, Capital naturel et Positionnement géostratégique)



Gisements de prospérité de l'économie marocaine selon le Nouveau Modèle de Développement (NMD)



Secteurs clés identifiés par le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT)

- 2 Application d'un **1^{er} filtre** pour éliminer les secteurs non applicables à la Région, tels que l'économie de la mer et les secteurs sociaux (hors champ du périmètre de la stratégie), en ne retenant que les secteurs et gisements présentant un intérêt majeur pour le développement de la Région.

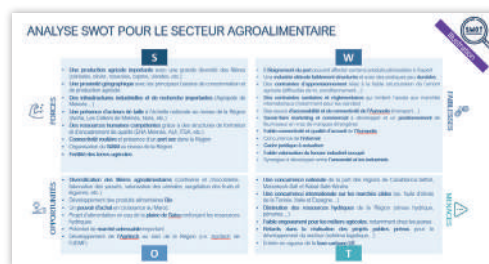


- 3 Mise en place d'un **2^{ème} filtre** pour prioriser les différents secteurs et gisements selon une matrice basée sur l'analyse de 4 paramètres clés :

- Perspectives économiques de chaque secteur, fondées sur les estimations du marché adressable par le Maroc à l'horizon 2035 ;
- Capacité de la Région à répondre aux principales attentes des investisseurs, identifiées au préalable, afin de développer une activité rentable ;
- Externalités et impact sur les citoyens, évalués par l'impact social et environnemental du développement du secteur dans la Région ;
- Effet du développement du secteur sur la création d'emplois dans la Région à moyen terme.

Ainsi, pour chaque secteur, une analyse SWOT et une fiche d'analyse intégrant ces quatre paramètres a été développée permettant de réaliser une analyse ascendante "bottom-up", consistant à croiser ces données avec l'étude de la dynamique de la trajectoire de développement économique de la Région, tout en prenant en compte la dynamique nationale. Cette méthode a permis de dresser une classification des régions du Maroc sur la base d'indicateurs économiques, couplée à l'analyse sectorielle telle que définie précédemment.

En parallèle, une analyse descendante "top-down" a été effectuée, prenant en considération les racines historiques de la Région. L'objectif étant d'inscrire le positionnement de la Région dans la continuité de son héritage millénaire, afin de forger une offre territoriale cohérente et intégrée.



ÉCOSYSTÈMES PORTEURS DE LA RÉGION

Les secteurs et filières à fort potentiel pour lesquels la Région est compétitive ont ainsi été identifiés :



La stratégie a permis de définir les pistes de positionnement de la région Fès-Meknès, à savoir :

- Positionnement sur les secteurs présentant des avantages compétitifs pour la Région : Agroalimentaire, Tourisme et Cuir
- Renforcement du positionnement sur les secteurs en cours de développement au niveau de la Région: Industries de mobilité (Automobile et Ferroviaire)
- Positionnement sur de nouveaux secteurs à fort potentiel de développement : Industries créatives et digitales

Dans le cadre de ce positionnement, des secteurs connexes pourront se développer par effet d’entraînement des écosystèmes retenus.

Ecosystèmes retenus	Principaux secteurs concernés		Principaux secteurs impactés indirectement	
Agro-Industrie	Transformation des PAM	+	Agro-alimentaire	Agriculture, Logistique
Industries créatives Digitales	Gaming/ AR/ VR	+	Graphic design (audio-visual, animation, advertising...)	Data/IA, Offshoring
Tourisme et artisanat	Tourisme	+	Artisanat	Cuir, Commerce, Culture
Mobilité durable	Ferroviaire	+	Automobile	Électrique & électronique, Micromobilité (scooter, trottinette, vélo...)
Habillement et cuir	Cuir	+	Habillement	Artisanat, Automobile

UNE NOUVELLE VISION AMBITIEUSE ET DES AXES STRATÉGIQUES POUR LA RÉGION

Vision 2035 *

Placer la région de Fès-Meknès dans le **top 3** des régions attirant le plus d'investissements privés au Maroc, mettant à profit ses **racines millénaires** et ses **atouts économiques** au service de l'**investissement productif, durable et innovant**.

**La stratégie de positionnement de la Région a pour objectif de faire émerger un positionnement fort sur des écosystèmes à forte perspective de développement sur le long terme (2035). Elle ne se substitue pas au PDR de la Région sur le court et moyen terme.*



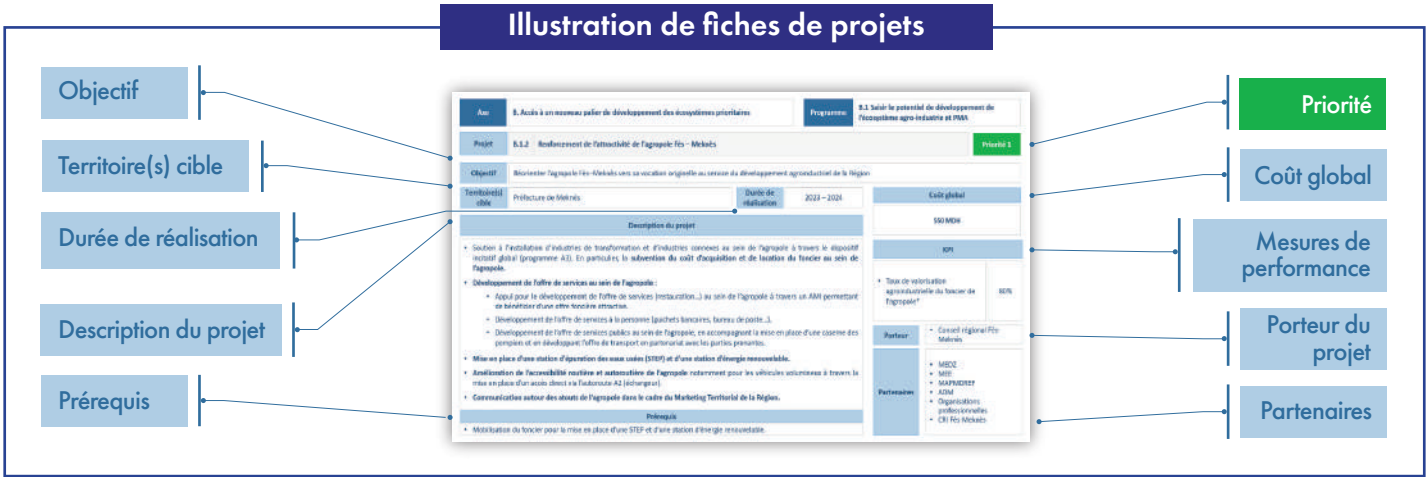
Etapes d'élaboration

La déclinaison de la stratégie de positionnement économique s'est matérialisée sous forme de deux axes stratégiques et un axe traverse :

- Le 1^{er} axe concerne le développement d'une offre territoriale intégrée au niveau de la Région à travers le renforcement de sa compétitivité et de son attractivité. Il s'agit d'améliorer sa connectivité et son offre logistique, son offre foncière en appui au développement des écosystèmes prioritaires, ses mesures incitatives régionales à l'investissement, et de développer son rayonnement et son attractivité vis-à-vis des investisseurs.
- Le 2^{ème} axe vise l'identification des écosystèmes prioritaires pour la Région. Il s'agit d'apprécier le potentiel des écosystèmes à forte valeur ajoutée qui pourront placer la Région sur l'échiquier national, voir mondial, de certaines filières, au regard de son potentiel et de ses atouts.
- Le 3^{ème} axe se penche sur la capacité de la Région à réussir son développement économique. Il s'agira d'améliorer l'expérience investisseur et développer l'intelligence économique régionale d'un côté, et renforcer la gouvernance et les capacités des acteurs locaux.

Axe 1 Développement de l'offre territoriale intégrée de la Région à travers le renforcement de sa compétitivité et son attractivité	Axe 2 Accès à un nouveau palier de développement des écosystèmes prioritaires	Axe transverse Renforcement des capacités d'exécution de la Région pour réussir sa transformation économique
- Améliorer la connectivité et la logistique de la Région - Renforcer l'offre foncière régionale en appui au développement des écosystèmes prioritaires - Développer le rayonnement de la Région et renforcer l'attraction des investisseurs - Renforcer les mesures incitatives à l'investissement proposées au niveau de la Région	- Saisir le potentiel de développement de l'écosystème agro-industrie et PMA - Mettre en valeur le patrimoine touristique et le savoir-faire artisanal de la Région - Structurer et valoriser l'activité habillement et cuir - Concrétiser le potentiel de développement de l'écosystème de l'industrie de mobilité - Faire émerger les Industries créatives digitales	- Améliorer l'expérience investisseur et développer l'intelligence économique - Renforcer la gouvernance et les capacités des acteurs locaux
31 projets	41 projets	6 projets

Ces 3 axes comprennent donc **11** programmes, déclinés en **78** projets qui ont été élaborées sous format de fiches, selon le canevas suivant :



AXE 1 : DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TERRITORIALE INTÉGRÉE DE LA RÉGION À TRAVERS LE RENFORCEMENT DE SA COMPÉTITIVITÉ ET SON ATTRACTIVITÉ

Améliorer la connectivité et la logistique de la Région

Afin de renforcer la dynamique d'export, la Région ambitionne de se connecter au futur port Nador West-Med grâce au tronçon prévu entre Guercif et Nador reliant le port à l'autoroute Fès-Oujda et, à terme, au port Tanger Med à travers la création d'une nouvelle autoroute depuis Fès.

Une autoroute reliant la Région à Béni Mellal et une voie express reliant Fès à Al Hoceima pourraient par ailleurs contribuer à la dynamique touristique en rapprochant la Région du pôle touristique de Marrakech et des principales villes touristiques du Nord. Les routes régionales reliant des sites touristiques d'intérêt sont également à renforcer (R504 et R507 reliant le site de Bouiblane à Sefrou et à Taza ainsi que la R502 reliant le site Ait Hassan à Boulemane).

La Région ambitionne également d'améliorer la connectivité de l'agropôle régional au bassin du Loukkos par la création d'une nouvelle voie express reliant Meknès et Larache et par la mise en place d'un accès direct à l'agropole depuis l'autoroute (échangeur).

Le Schéma directeur des zones logistiques de la Région (2020-2040) identifie 7 zones logistiques multiflux sur une superficie de 365 ha qui seront aménagées avec des parcs logistiques de nouvelles générations, d'un parc PME/PMI, d'un stockage intermédiaire et de grandes parcelles pour activités logistiques.

Sur la base de ce Schéma, les zones logistiques de l'Agropolis à Meknès et de Kandar Sidi Khair à Sefrou ont été priorisées à horizon 2027, permettant l'ajout de 196 ha de foncier logistique (y compris la zone Ras El Ma déjà planifiée).

Renforcer l'offre foncière régionale en appui au développement des écosystèmes prioritaires

La Région ambitionne de consolider et de renforcer son offre foncière pour soutenir le développement des écosystèmes prioritaires, notamment, à travers :

- La mise en œuvre et l'actualisation du Schéma Directeur Régional des nouvelles zones industrielles permettant à la Région d'atteindre près de 3 000 ha en 2035 .
- L'amélioration de l'accessibilité routière de l'agropôle.
- La mise en place du cluster "Creativity Hub" permettant de rapprocher et fédérer les différents acteurs de l'écosystème des Industries créatives digitales et attirer les talents dans la Région.
- Le renforcement de l'accessibilité des industriels au foncier industriel dans la Région à des prix compétitifs en mettant en place une subvention du coût d'acquisition et de la location du foncier industriel.
- Le soutien à la création et à la mise à niveau des zones industrielles dans la Région afin de les mettre en conformité par rapport aux meilleures pratiques de développement de zones industrielles.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma des zones d'activités touristiques.

Renforcer les mesures incitatives à l'investissement proposées au niveau de la Région

En complément aux dispositifs existants et prévus par la charte d'investissement, de nouveaux dispositifs peuvent être mis en place pour accélérer le développement des écosystèmes prioritaires dans la Région. 3 dispositifs incitatifs communs à l'ensemble des écosystèmes prioritaires devront être intégrés dans le cadre du Fonds régional d'appui à l'investissement :

1. Prime à l'investissement pour financer les projets d'investissement industriels autour de nouvelles unités ou extension de la capacité de production des entreprises installées dans la Région opérant dans les écosystèmes prioritaires



2. Prime à l'emploi des talents pour faciliter le recrutement des profils exerçant des métiers sous-tensions par les entreprises opérant dans les écosystèmes prioritaires à travers une prime à l'emploi des talents

3. Subvention du coût du foncier pour renforcer la compétitivité coût du foncier industriel dans la Région par la mise en place d'une subvention pour l'acquisition et la location de terrains et de bâtiments industriels.

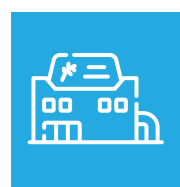
Développer le rayonnement de la Région et renforcer l'attraction des investisseurs

En complément des leviers qui ont été activés par les acteurs centraux et les parties prenantes dans la Région, la stratégie de positionnement de la Région se focalise sur des leviers spécifiques pour renforcer l'attractivité de la Région, à l'instar de :

- La mise en place d'une démarche proactive d'attraction des investisseurs ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de marketing territorial de la Région.

AXE 2 : ACCÈS À UN NOUVEAU PALIER DE DÉVELOPPEMENT DES ÉCOSYSTÈMES PRIORITAIRES

L'axe 2 de la stratégie vise à concrétiser le potentiel de croissance des écosystèmes prioritaires en agissant sur des leviers spécifiques à chaque écosystème



Développer l'écosystème agro-alimentaire

En capitalisant sur les atouts de la Région, ce chantier ambitionne d'assurer une meilleure valorisation de la production agricole de la Région et capter davantage de valeur ajoutée localement. Pour ce faire, ce chantier prévoit notamment d'inciter l'investissement agro-industriel et d'accompagner la modernisation des acteurs de la région pour gagner en durabilité et en excellence opérationnelle.



Mettre en valeur le patrimoine touristique et le savoir-faire artisanal de la Région :

Ce chantier prévoit de dynamiser l'activité touristique à travers la création de circuits touristiques diversifiés mettant en valeur les atouts historiques, culturels et naturels de la Région et son savoir-faire artisanal. Ce chantier ambitionne également de développer l'offre d'animation régionale et faire de l'investissement privé dans le secteur touristique un levier de développement économique important.



Structurer et valoriser l'écosystème habillement et cuir :

Ce chantier prévoit d'accompagner la structuration et la modernisation de l'écosystème industriel du cuir et de l'habillement au niveau de la Région, d'attirer de nouveaux investissements dans cet écosystème et de renforcer l'offre de formation régionale correspondante.



Concrétiser le potentiel de développement de l'écosystème de l'industrie de mobilité durable :

Ce chantier consiste à saisir le potentiel de développement que présente l'écosystème de la mobilité durable, à travers notamment le développement d'une offre incitative régionale sur mesure au profit des acteurs de l'écosystème ferroviaire et de la chaîne de valeur automobile.



Faire émerger les industries créatives digitales :

Ce chantier prévoit de créer une dynamique de développement de l'écosystème des industries créatives digitales en favorisant le développement d'un écosystème de start-ups spécialisé dans les industries créatives digitales, en encourageant l'installation de locomotives majeures du secteur à Fès-Meknès et en améliorant la capacité de la région à attirer les talents.

L'ÉCOSYSTÈME AGRO-INDUSTRIE & PMA

Le secteur agroalimentaire occupe une place importante dans l'économie nationale, il contribue à hauteur de 26,32% de la production industrielle et 22 % des emplois, 16% des investissements industriels et 15% de l'export de produits transformés pour une production de plus de 102 MMDH.

Au niveau de la région Fès-Meknès, le secteur de l'agroalimentaire est l'un des secteurs les plus développés dans la Région à travers la présence d'acteurs de taille, notamment dans la production des conserves, la production des vins, etc.

La Région est un important producteur à l'échelle nationale de plusieurs produits agricoles, cela est dû à son expertise dans ce secteur, ses atouts en termes climatiques et géographiques et ses efforts pour faire de ce secteur un levier de développement économique.

En effet, grâce à la proximité des bassins de production de la matière première, la disponibilité de l'infrastructure industrielle (Agropôle de Meknès) et le développement de nouveaux procédés technologiques de production, la Région a pu développer le secteur de l'agroalimentaire jusqu'à atteindre de meilleurs classements en termes d'exportations :

- La région de Fès-Meknès se classe première sur la production de câpres (70% au niveau national) et de cerises, mais aussi sur l'exportation de produits viticoles, d'huile d'olive et de grignon
- La Région contribue à l'échelle nationale à hauteur de 80% pour la filière cerise, 66% pour la filière des prunes et près de 50% pour la filière des oignons
- Les filières figues et amandes atteignent environ 45% de la production nationale tandis que les filières oléicoles et des céréales représentent respectivement 34% et 24% de contribution à la production totale.

Défis de l'écosystème agro-industriel & PMA

Projets structurants :

Le déploiement de la stratégie «Génération Green» à l'échelle de la Région se matérialise par :

- La création des centres de Formation CRJEA
- La mise en place d'un marché de gros de nouvelle génération à Meknès
- Le lancement par l'ADA de 8 projets d'agrégation agricole dans la Région
- La mise en place de la zone industrielle Ain Bida dédiée en partie à l'oléiculture
- La mise en place de plusieurs dispositifs d'aide et d'accompagnement (Contrat programme des industries agroalimentaires, ADA , FDA, etc.).



À l'horizon de 2035, la Région ambitionne de se transformer en un pôle agro-industriel majeur au niveau national, exploitant les synergies entre ses Provinces et Préfectures :

- L'axe Meknès – El Hajeb érigé en pôle agro-industriel national en capitalisant sur la disponibilité de l'agropôle, la proximité des zones de production agricoles de la région Fès-Meknès ainsi que du Gharb, et la présence d'acteurs nationaux majeurs de l'agro-industrie (LCM, Diana Holding, AJP, etc.)
- Le développement de la production agricole des autres provinces avec la possibilité de la valoriser sur le territoire de la Province ou bien au niveau du pôle agro-industriel Meknès – El Hajeb
- Une activité de transformation des PMA dans les provinces disposant des conditions pour sa réussite, notamment Taounate, Boulemane et Taza
- Une activité oléicole modernisée et mieux positionnée sur les marchés nationaux et internationaux.

Axes de développement :

En complément de ces projets, la stratégie préconise de se focaliser sur certains leviers spécifiques pour dynamiser l'écosystème agro-industriel et celui des PMA, notamment :

- L'incitation à l'investissement dans l'agro-industrie pour assurer une meilleure valorisation de la production agricole et capter davantage de valeur ajoutée localement, dans des projets de transformation, de conditionnement de la production agricole et dans les industries connexes ;
- L'accompagnement à la modernisation des acteurs existants de la filière oléicole à travers l'appui à la réalisation des études et à l'investissement nécessaire pour gagner en excellence opérationnelle et en durabilité ;
- L'accompagnement à la commercialisation et la conquête des marchés par le développement d'une offre d'appui à la commercialisation et au développement de marques pour les industriels de l'agro-industrie à destination du marché national et à l'export ;
- L'incitation à l'export des produits agroindustriels transformés à forte valeur ajoutée, notamment les produits agroindustriels de la gamme 4 et supérieures ;
- La mobilisation du foncier pour des projets intégrés de production et valorisation des PMA, et l'appui à la structuration de la filière pour améliorer l'approvisionnement des industriels, en appuyant au niveau de la Région le dispositif d'agrégation mis en place par l'Etat ;
- L'accompagnement à l'adaptation aux changements climatiques et l'anticipation des nouveaux modes de production en soutenant le développement de projets innovants autour de l'Agri-tech et la durabilité ;
- Le renforcement des plateformes logistiques et de l'offre foncière dédiée à l'agro-industrie dans la Région et en particulier, l'amélioration de l'attractivité de l'agropôle (énergie propre, STEP, offre de service, etc.).

Saisir le potentiel de développement de l'écosystème agroindustrie et PMA



Projets programmés :

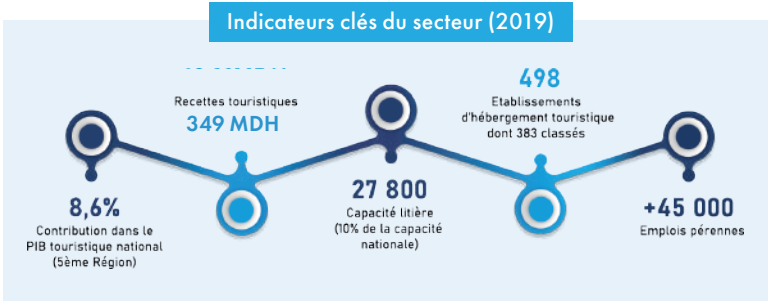
Les projets permettant d'activer les leviers du potentiel agro-industriel des filières phares de la région Fès-Meknès :

- L'appui à l'investissement dans la transformation agroindustrielle et dans les industries connexes ;
- Le renforcement de l'attractivité de l'agropôle Fès-Meknès ;
- L'accompagnement de la modernisation de la filière oléicole ;
- L'appui aux projets intégrés de valorisation des PMA ;
- L'appui au développement de la valorisation industrielle du cannabis ;
- L'appui à la commercialisation des produits agro-alimentaires ;
- L'incitation à l'export des produits transformés de la gamme 4 et supérieures ;
- L'incitation aux projets de valorisation des innovations Agri-Tech et de durabilité.

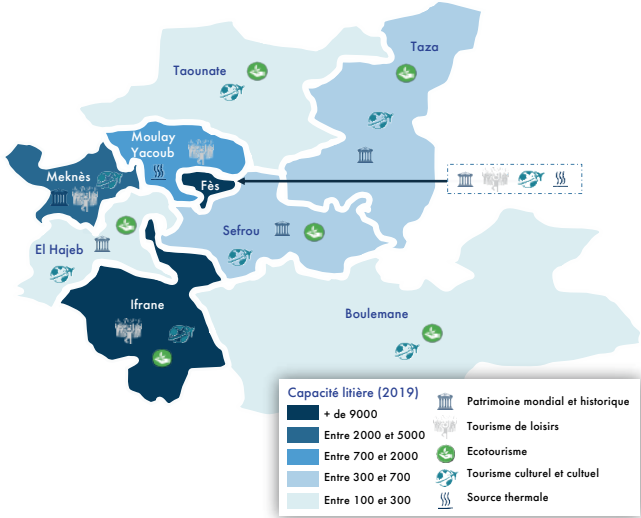
L'ÉCOSYSTÈME TOURISME ET ARTISANAT

Présentation du secteur du tourisme

Le tourisme est un secteur économique clé pour la région Fès-Meknès. Ce secteur a enregistré ces dernières années une forte dynamique notamment grâce au développement du trafic aérien (développement de nouvelles lignes internationales) et à la mise en œuvre de plusieurs programmes de réhabilitation des médinas, qui concourent à la diversification de l'offre touristique.



Source : Délégation Régionale du Tourisme Fès-Meknès

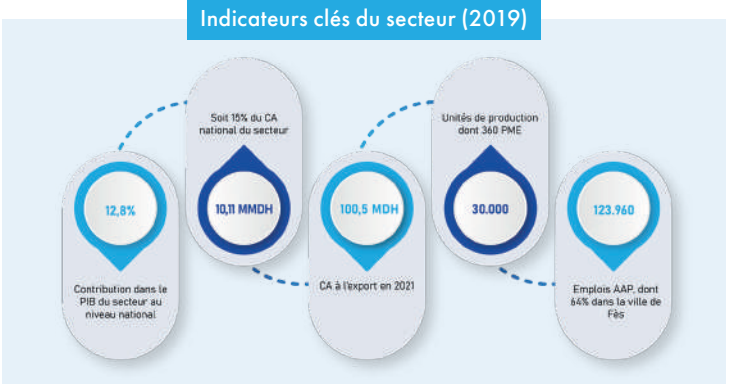


Présentation du secteur de l'artisanat

La région Fès-Meknès dispose d'un savoir-faire ancestral en matière d'artisanat dans différentes filières, qui contribue à faire de la Région un pôle de rayonnement artistique et un centre de production et de commercialisation de produits artisanaux diversifiés.

L'activité artisanale de la région Fès-Meknès a enregistré une forte croissance entre 2015 et 2018. Elle contribue à 15% au CA national de l'artisanat en 2019 (en recul de 4 points par rapport à 2015).

Les métiers de vêtements, bâtiments traditionnels et maroquinerie enregistrent des recettes importantes en termes de chiffre d'affaires dans la région Fès-Meknès en 2019.



Source : Direction Régionale de l'Artisanat Fès-Meknès

Défis de l'écosystème touristique et artisanal

Projets structurants :

Grâce à son positionnement au cœur des échanges économiques nationaux, la région de Fès-Meknès figure parmi les huit destinations touristiques identifiées dans le cadre de la Stratégie touristique nationale "Territoire Maroc centre". Son ambition est de se positionner comme une destination privilégiée pour les voyageurs en quête de culture, d'histoire et de bien-être, en mettant en avant la complémentarité forte entre les sites de Fès, Meknès et Ifrane.

Pour y parvenir, la Région a bénéficié d'investissements significatifs, atteignant 19 MMDH sur la période 2011-2020, ce qui la place au 2ème rang national en termes d'investissements pour les destinations culturelles. En termes d'ambitions de développement, 19 projets touristiques (950 MDH) ont été lancés dans le cadre du

Contrat-Programme Etat-Région 2020-2022 (PDR Fès-Meknès). De plus, dans le cadre du SRAT, la Région ambitionne de se positionner en tant de 3ème pôle touristique.

Plusieurs chantiers structurants ont été lancés afin de valoriser les nombreux atouts de la Région, notamment le projet d'aménagement touristique de Oued Fès (UAT) avec 4 hôtels et un Golf de 18 trous sur 60 ha, la construction d'un Palais des congrès de 1500 places à Fès, et l'aménagement de sites touristiques emblématiques (aménagement et animation de la Place de Boujloud, aménagement et valorisation de la Grotte de Friouato à Taza, aménagement d'une Station thermale à Rmila, requalification du Parc naturel Ain vittel de Ifrane, aménagement des alentours de la Forêt de Ain Chkef à Fès, etc.).

Axes de développement :

Afin d’accélérer la dynamique de développement, plusieurs leviers restent à activer pour tirer le plein potentiel du secteur touristique au niveau de la Région, qui constitue une véritable opportunité pour le développement régional, notamment :

Levier 1 : Mise en tourisme du patrimoine de la Région	○ Développer les circuits touristiques intégrés en développant des sites touristiques prioritaires, en dynamisant la commercialisation de l’artisanat local le long de ces circuits, et en réalisant les investissements publics nécessaires (connectivité, aménagement urbain, etc.).
Levier 2 : Attraction et appui à l’investissement privé	○ Enclencher la dynamique d’investissement privé, le long des circuits touristiques, en contribuant à des projets touristiques structurants dans une logique de partenariat public privé. ○ Accompagner l’investissement privé dans le tourisme à plusieurs niveaux : inciter l’investissement, inciter le développement d’une offre d’hébergement adaptée au tourisme rural, accompagner la modernisation des unités hôtelières, etc. ○ Mobiliser une assiette foncière aménagée et à prix réduit au profit des investisseurs touristiques. A moyen terme, élaborer un schéma des zones d’activités touristiques couvrant l’ensemble du territoire de la Région.
Levier 3 : Développement de l’animation touristique	○ Développer l’offre d’animation touristique de la Région en mettant en place une structure dédiée.
Levier 4 : Promotion et renforcement de l’attractivité de la Région	○ Améliorer l’attractivité de la Région vis-à-vis des touristes à travers la diversification des lignes aériennes et le développement du marketing territorial.
Levier 5 : Formation et mobilisation des talents	○ Mettre en place un appui au recrutement des talents exerçant des métiers sous-tensions (directeurs d’hôtels, etc) et renforcer l’offre de formation dans les métiers du tourisme.

La Région ambitionne de se doter de circuits touristiques diversifiées qui s’appuient sur 3 destinations phares (Fès, Meknès et Ifrane) du fait de leur patrimoine touristique et leur dynamique historique, en parallèle, des circuits touristiques offrant des expériences diversifiées sont à développer, en exploitant les singularités qu’offre chacune des autres provinces .

Légende :

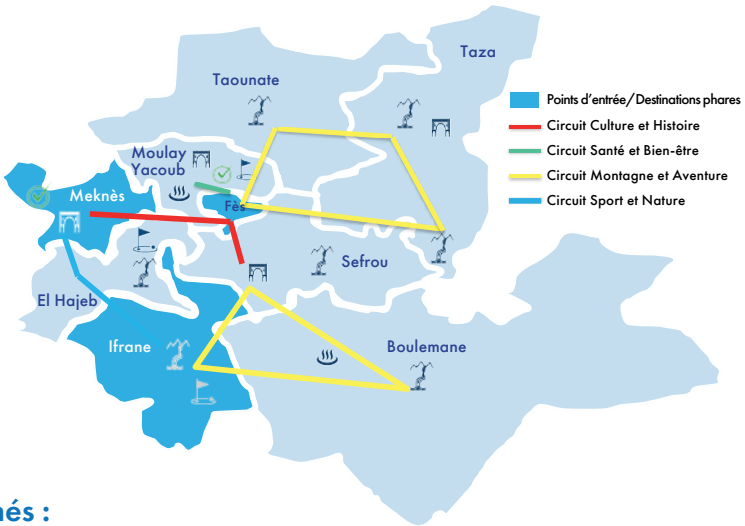
Médinas et sites historiques

Sites naturels (grottes, cascades, montagnes, lacs)

Patrimoine UNESCO

Stations thermales

Installations sportives (golfs...)



Projets programmés :

Parmi les projets qui ont été identifiés dans le cadre de la stratégie :

1. La mise en place d’un Fonds régional de prise de participations dans les projets touristiques, dont l’objectif est l’appui à la dynamique d’investissement touristique en contribuant à la réalisation de projets touristiques d’ampleur dans une logique de partenariat public-privé.
2. Le renforcement de l’offre d’animation touristique au niveau de la Région, dont l’objectif et d’offrir une expérience diversifiée aux touristes et augmenter la durée moyenne de séjour. Le projet a pour but de créer une SDR, dédiée à la promotion du tourisme dans la Région et le pilotage de l’animation touristique à travers la coordination de l’ensemble des parties prenantes. Cet accompagnement des TPE/ PME porteuses de projets d’animation, se fera en partenariat avec la SMIT, au niveau des Provinces et Préfectures de la Région.
3. La mise en place d’un programme d’appui à l’investissement et à la rénovation des établissements hôteliers, afin de renforcer la compétitivité touristique de la Région.
4. La création de divers circuits : « Culture et Histoire » pour la valorisation touristique des sites patrimoniaux à Fès, Meknès et à Volubilis, « Montagne et Aventure » à travers aménagement et valorisation des grottes Friouato et Châara à Taza et du site Bouiblane, « Santé et Bien-être » à travers la valorisation de la station thermale de Moulay Yacoub, Sidi Hrazem et de Boulemane, « Sport et Nature » avec la valorisation touristique du parc national d’Ifrane, et le circuit « Montagne, Désert et Aventure » en développement de l’activité de parapente aux sites d’Enjil et Guigou à Boulemane.
5. L’élaboration et mise en œuvre d’un plan de renforcement du positionnement « City break » de la Région, notamment dans les villes de Fès et Meknès.



Entretien exclusif

Mme Fatim Zaahra AMMOR

Ministre du Tourisme, et de l'Artisanat, de l'économie Sociale et Solidaire

Le Maroc connaît un Momentum mondial sans précédent. En tant que Ministère du Tourisme, nous sommes déterminés à capitaliser sur ce Momentum pour positionner notre destination parmi les meilleures au monde.

Aujourd'hui, nous savons que le Maroc est une destination unique. C'est pourquoi nous visons à attirer 26 millions de visiteurs d'ici 2030, soit le double des réalisations de 2019. Pour y parvenir, nous avons tracé une feuille de route axée sur des expériences uniques et un engagement fort envers la durabilité. Nous améliorons la connectivité aérienne, adoptons une promotion innovante, renforçons la digitalisation et encourageons les investissements, notamment dans la capacité hôtelière et l'animation.

La région de Fès-Meknès joue un rôle crucial dans notre vision, avec sa richesse culturelle et naturelle la positionnant dans quatre filières touristiques majeures de la nouvelle offre.

En faisant de la région le porte-drapeau des "Circuits Culturels", nous répondons à la demande croissante des amateurs de culture. Nous exploitons également le potentiel naturel de la région dans les filières "Nature, Trekking &

Hiking" ainsi que "Nature & Découverte" pour les touristes étrangers et marocains. De plus, nous souhaitons que Fès devienne une destination incontournable pour le "City Break".

Pour concrétiser toutes ces ambitions, il est impératif de renforcer la capacité d'hébergement et d'enrichir l'offre d'animation de la région. Cela permettra non seulement de prolonger la durée du séjour, mais également de fidéliser les touristes.

Bien sûr, l'investissement sera un acteur clé dans cette dynamique. De notre côté, nous avons déjà défini deux projets locomotives à fort impact, que nous lancerons via un partenariat public-privé. En parallèle, nous cherchons à attirer des investissements privés, tant dans l'animation et les services que dans l'hébergement. Dans ce contexte, le rôle essentiel du CRI dans la promotion et le soutien des investissements au niveau régional est indéniable. Nous sommes confiants dans sa mobilisation, son dynamisme, ainsi que dans l'engagement de l'ensemble des forces vives, pour faire de la région Fès-Meknès une destination touristique de choix.

FEUILLE DE ROUTE DE RELANCE DU TOURISME À HORIZON 2026

Dans la feuille de route du tourisme, la région Fès-Meknès joue un rôle important, notamment dans les filières liées au tourisme culturel et au tourisme de nature à savoir «Circuits Culturels», «Nature, Trekking et Hiking» pour les touristes internationaux et «Nature & Découverte» pour le tourisme interne. Fès a également le potentiel de devenir une vraie destination de tourisme urbain d'où son positionnement dans la filière «City Break».

Le contrat d'application de la feuille de route du tourisme pour la région Fès-Meknès a été signé, le 30 janvier 2024 à Fès, entre le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et solidaire, la Wilaya et le Conseil de la région Fès-Meknès, ainsi que la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT). Ce contrat d'application Fès-Meknès englobe plusieurs programmes importants, incluant un projet locomotive, des initiatives d'animation, des développements d'hébergement, un plan marketing et aérien dédié, ainsi que des projets transversaux. Il s'agit du premier contrat d'application régional signé dans le cadre du déploiement de la feuille de route du tourisme.

Mme Ammor, Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'ESS, a également procédé à la signature de deux accords avec l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, portant sur la collaboration dans la recherche, la formation technique et la formation en langues étrangères au profit des artisans. Cette journée a également été marquée par le lancement de la formation des jeunes autistes dans le domaine de la poterie et de la céramique, ainsi que la remise de certificats des marques collectives de certification pour les métiers de la poterie "Madmoun" et du zellige "Zellige Fès" au profit des artisans de la ville de Fès.

Vision nationale 2026 – 2030 : 5 filières priorisées principalement pour la région de Fès-Meknès pour un positionnement efficient de la destination et des objectifs ambitieux fixés pour la région



L'ÉCOSYSTÈME HABILLEMENT ET CUIR

Présentation de l'écosystème de l'habillement et cuir

Le secteur du cuir revêt une importance à la fois économique et culturelle. La Région est le centre de transformation de tout le pays avec plus de 1,6 millions de peaux transformées. Le secteur représente ainsi 40% du chiffre d'affaires total de l'artisanat de la Région et emploie environ 22 000 personnes.

Le secteur du cuir a également une importance culturelle qui impacte positivement le tourisme, principalement dans la préfecture de Fès avec les tanneries qui attirent chaque année des dizaines de milliers de touristes et qui ont fait la renommée de la ville en matière de cuir.

La Région dispose également d'une zone industrielle dédiée à la structuration et la dynamisation du secteur du cuir. En effet, plus de la moitié du Parc Industriel Ain Cheggag (PIAC) à Fès, dont la superficie s'étend sur 81 ha, est réservée à l'industrie du cuir.

Le fer de lance du secteur du cuir est la filière chaussure et maroquinerie, qui représente ~247 MDH du chiffre d'affaires total, soit ~10% de la production au niveau national. Le chiffre d'affaires du secteur connaît une progression et une dynamique intéressante soit +19,2% entre 2017 et 2018. Au niveau régional, la filière maroquinerie, qui est composée des sacs, malles et autres objets en cuir, a enregistré près de 43 MDH au niveau des exportations.

Chiffres clés - Région Fès-Meknès



L'industrie de l'habillement et des fourrures est le premier secteur exportateur de la Région. Elle dispose d'un savoir-faire ancestral dans les métiers du textile, notamment la confection et la tapisserie. Le textile à Fès se concentre principalement dans la confection de produits finis ainsi que dans la production de tapis artisanaux. Les exportations de tapis au niveau de la Région totalisent près de 103 MDH en 2019, soit environ 13% de la production nationale.

Défis de l'écosystème de l'habillement et cuir

Projets structurants :

- Mise en place d'une banque de projets de substitution à l'import par le Ministère de l'Industrie et du Commerce avec un accompagnement des investissements dans ces projets, intégrant des investissements dans le cuir et l'habillement
- Mise en place de la Cité des Métiers et des Compétences de la région Fès-Meknès.
- Construction prévue d'un abattoir moderne à Fès d'une capacité de 5500 tonnes par an avec un budget de 71 MDH
- Promotion du «Made in Morocco» par l'AMDIE afin d'encourager une production 100% marocaine
- Réalisation en cours d'une zone industrielle spécialisée dans les métiers du cuir (PIAC) au niveau de la Province de Sefrou.

Axes de développement

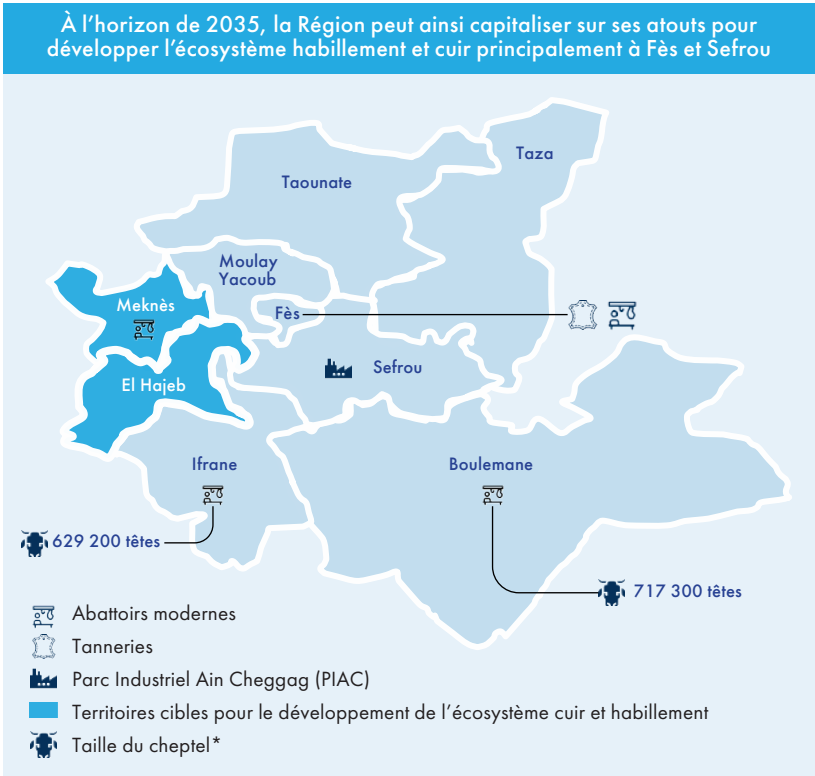
En complément, la stratégie de positionnement de la Région se focalise sur des leviers spécifiques pour dynamiser l'écosystème :

- Faciliter l'accès à une matière première de cuir de qualité et en quantité suffisante en renforçant le réseau des abattoirs modernes, en incitant la création de tanneries et en mettant en place une bourse de cuir ;
- Encourager la modernisation et la certification des unités de production dans les secteurs du cuir et de l'habillement afin d'améliorer leur excellence opérationnelle, leur durabilité et la qualité de leurs produits ;
- Accompagner les acteurs dans la création de marques et la conquête des marchés et encourager par ailleurs l'exportation des produits à haute valeur ajoutée depuis la Région (prime à l'export) ;
- Renforcer l'offre de formation au niveau de la Région et faciliter l'attraction des talents à travers l'appui au recrutement dans les métiers sous-tension ;
- Mise en place d'une station d'énergie renouvelable alimentant le PIAC et création d'une ZAA à Sefrou spécialisée dans les métiers du cuir.

Projets et programmes identifiés

La Région peut renforcer son positionnement sur les filières suivantes :

- Chaussures et maroquinerie
- Cuir à usage industriel (automobile...)
- Habillement
- La Région ambitionne d’accompagner la structuration et la modernisation de son écosystème industriel du cuir et de l’habillement (création de marques, excellence opérationnelle...), et en parallèle attirer de nouveaux investissements dans le secteur ;
- Pour ce faire la Région peut capitaliser sur son savoir-faire ancestral (ouvriers spécialisés...), sur la présence d’un tissu de tanneries important à Fès et sur le futur Parc industriel Ain Cheggag (PIAC) à Sefrou.



Structurer et valoriser
l’écosystème
habillement et cuir



Projets programmés :

- L’amélioration de l’accès des acteurs du cuir à la matière première en levant les freins rencontrés par les industriels pour accéder régulièrement à une matière première en qualité et quantité suffisantes, à travers le renforcement du réseau régional d’abattoirs modernes aux meilleurs standards, équipés des infrastructures nécessaires pour accueillir les opérations de salage (des bacs de saumurage par exemple) et pour le stockage et la conservation des peaux (chambres froides), ainsi que du matériel d’arrachage mécanique et matériel et équipement favorisant une manutention délicate des peaux de sorte à préserver leur qualité.
- L’amélioration de l’efficience du marché de la matière première du cuir en mettant en place une bourse du cuir au niveau du PIAC ;
- La structuration de l’amont de la filière cuir en incitant la création de tanneries ;
- L’appui à la modernisation des unités industrielles du cuir et de l’habillement, afin d’améliorer la performance des unités de production et réduire leur impact environnemental (consommation d’eau, rejets de déchets, etc.) ;
- L’appui des unités industrielles du cuir et de l’habillement à l’export de produits à haute valeur ajoutée, en améliorant la compétitivité des industries du cuir et de l’habillement dans la Région ;
- Le renforcement de l’offre de formation spécialisée dans les métiers du cuir et de l’habillement afin de former un vivier de talents pour répondre aux besoins du marché régional et national ;
- L’organisation d’un salon international du cuir et de l’habillement.

L'ÉCOSYSTÈME DE L'INDUSTRIE DE MOBILITÉ

Défis de l'écosystème de l'industrie de mobilité

Projet structurants :

Le secteur ferroviaire au Maroc est en pleine expansion avec notamment le lancement de projets d'envergure, tels que la LGV ou les tramways, et l'implantation de plusieurs investisseurs étrangers dans le Royaume. Par ailleurs, l'ONCF a créé un cluster contenant une cinquantaine de sociétés dont 15 opérant dans le secteur ferroviaire dans l'objectif de développer l'écosystème ferroviaire.

Le site Alstom de Fès a contribué à plus de 20 projets ferroviaires dans le monde et il augmentera la capacité de production d'armoires électriques et de faisceaux pour les applications ferroviaires et les câblages électriques qui sont installés sur le matériel roulant d'Alstom.

La région Fès-Meknès profite de la présence de plusieurs constructeurs opérant dans le secteur automobile principalement basés à Meknès.

Chiffres clés de l'industrie Ferroviaire

Région FM		310 entreprises à l'échelle nationale
200 KM de réseau ferroviaire	Entre 500 et 600 emplois en 2022	

Chiffres clés de l'industrie automobile – National

53 entreprises actives	295,82 MDH de CA en 2018	0,87 MDH d'exportations en 2020
------------------------	--------------------------	---------------------------------

Présentation de l'analyse SWOT de l'écosystème



FORCES

- Une industrie ferroviaire connaissant un début de structuration professionnelle autour du GIFER
- Présence au niveau de la Région d'Alstom, avec l'ambition de développer l'écosystème ferroviaire autour de lui
- Connexion de la Région au réseau ferré national
- Présence d'un centre de maintenance ferroviaire à Meknès et de l'école supérieure d'ingénierie automobile et aéronautique)
- Présence des équipementiers spécialisés dans le câblage au niveau de l'Agropole de Meknès
- Disponibilité de ressources humaines adéquates : ingénieurs, diplômés des écoles et instituts technologiques, etc.
- Offre de formation de qualité (Région exportatrice de talents)



FAIBLESSES

- Un écosystème ferroviaire national embryonnaire (R&D, la fabrication du matériel roulant, la fabrication des composants de l'infrastructure, etc.)
- Faible présence d'acteurs de l'industrie ferroviaire : les principaux acteurs sont installés majoritairement au niveau de l'axe Tanger-Casablanca (SCIF, Soriau, Faively Transport, etc.)
- Absence d'autoroutes vers les ports Tanger Med et Nador West Med



OPPORTUNITES

- Lancement par l'ONCF d'un marché pour l'acquisition de 80 à 120 trains avec la volonté de les faire construire au Maroc avec un taux d'intégration minimal de 60%, et à terme de 80%. Ce marché favorisera l'installation au Maroc de constructeurs ferroviaires
- Possibilité de réalisation des synergies entre l'écosystème automobile et ferroviaire (fabrication des pièces, industrie du cuir)
- Création d'une zone franche, permettant d'attirer des fournisseurs des industries automobile et ferroviaire
- Besoin de développement de la mobilité en tramway à Fès et Meknès

SWOT



MENACES

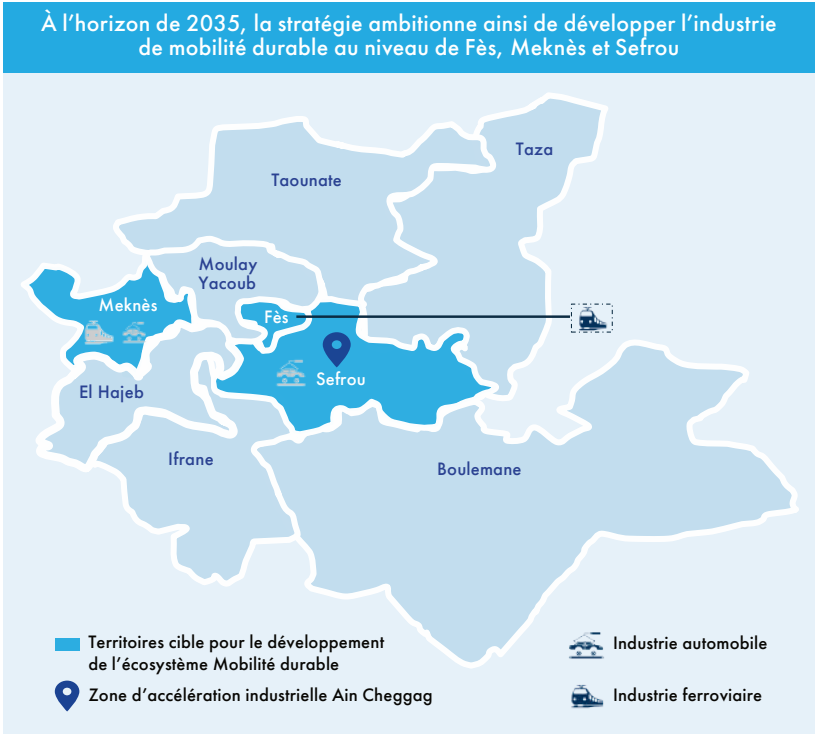
- Concurrence des autres régions en termes d'attractivité des acteurs de l'industrie ferroviaire
- Un marché mondialisé avec une concurrence internationale forte notamment européenne, chinoise et américaine

Axes de développement :

La stratégie de positionnement de la Région se focalise sur des leviers spécifiques pour dynamiser l'écosystème :

Levier 1 : Développement d'une offre territoriale sur mesure pour attirer le constructeur ferroviaire	○ Développer une offre territoriale sur mesure au profit de l'écosystème ferroviaire : « fasttrack » administratif, mobilisation du foncier à tarif préférentiel, prise en charge des travaux d'aménagement hors site, mise au point d'incitations complémentaires au dispositif ○ Positionner la Région sur le secteur à travers l'organisation d'un salon mondial autour des métiers du ferroviaire en partenariat avec l'ONCF
Levier 2 : Appui à l'investissement dans l'écosystème de mobilité	○ Inciter les acteurs de la chaîne de valeur automobile à s'installer dans la Région grâce à une offre incitative différenciante
Levier 3 : Appui au développement de la recherche et d'un vivier de talents	○ Créer une dynamique du savoir autour de la mobilité et favoriser le développement d'un vivier de talents à travers la mise en place d'un centre de développement des technologies de mobilité

- Concernant l'activité ferroviaire, un hub de construction ferroviaire pourrait être développé dans les Préfectures de Fès ou Meknès en capitalisant sur leurs atouts (présence d'Alstom à Fès, centre de formation ferroviaire à Meknès, etc.) ;
- Concernant l'activité automobile, la préfecture de Meknès pourrait capitaliser sur la présence de différents acteurs du secteur automobile de renom (Aptiv, Yazaki, Yura, Lear) pour attirer d'autres acteurs de l'automobile ;
- La province de Sefrou émerge quant à elle comme nouveau pôle de l'industrie automobile grâce à sa Zone d'Accélération Industrielle, offrant des incitations fiscales clés pour cette industrie.



Projets et programmes identifiés

Parmi les projets identifiés afin de développer l'écosystème de l'industrie de mobilité :

- L'encouragement de l'installation d'un constructeur ferroviaire dans la Région à travers la mise en place d'une démarche volontariste pour améliorer l'attractivité de la préfecture de Fès pour accueillir un constructeur ferroviaire. Il s'agit de développer un partenariat stratégique avec l'ONCF pour faciliter la réalisation du projet et co-construire le dispositif incitatif sur mesure de la Région. Il s'agira également de mettre au point une offre territoriale sur mesure pour attirer le constructeur ferroviaire, avec notamment :
 - Fast-track administratif pour assurer un accompagnement de proximité dans le but de garantir l'accélération des procédures administratives pour les constructeurs ferroviaires ;
 - Mobilisation du foncier à un tarif préférentiel ;
 - Prise en charge des travaux d'aménagement hors site ;
 - Appui au développement d'une offre de formation adaptée.
- L'organisation d'un Salon Mondial du ferroviaire à Fès, comme un hub de rencontre des acteurs du ferroviaire à l'échelle du Continent : pouvoirs publics, constructeurs ferroviaires, fournisseurs, transporteurs ferroviaires nationaux ;
- La mise en place d'un centre de développement des technologies de Mobilité, permettant de promouvoir la recherche appliquée et d'accompagner les industriels du secteur de la mobilité dans l'expérimentation et le développement de technologies novatrices.

L'ÉCOSYSTÈME DES INDUSTRIES CRÉATIVES ET DIGITALES

Les industries créatives et digitales

Le secteur des industries créatives et digitales est un secteur porteur pour lequel la région de Fès-Meknès possède tous les atouts nécessaires afin de se positionner à l'échelle internationale.

Leur impact contribue de manière significative à la croissance économique, à l'innovation et stimulent l'entrepreneuriat.

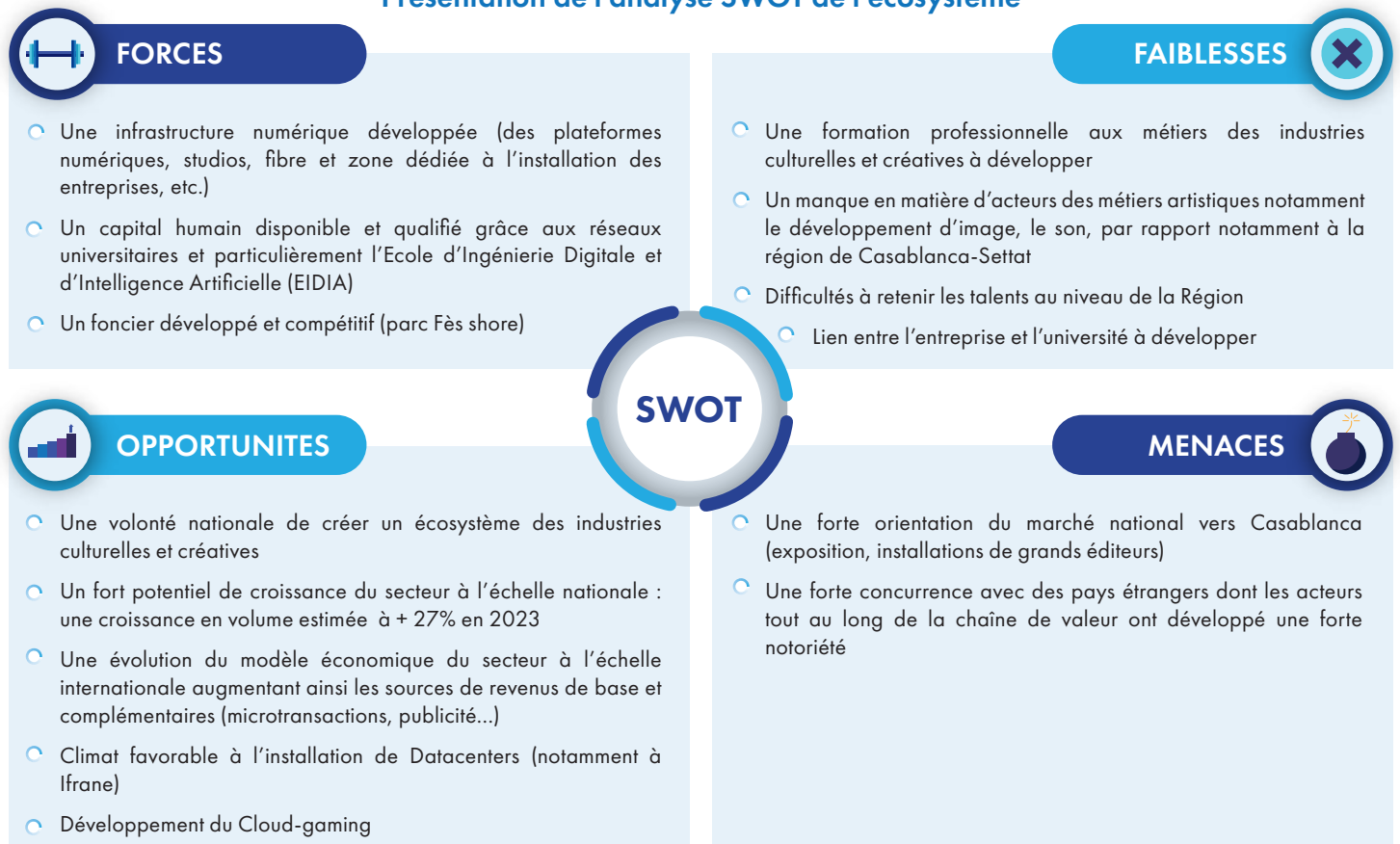
En effet, l'écosystème des Industries créatives et digitales figure parmi les 5 écosystèmes porteurs de la Région, identifiés dans le cadre de la stratégie de positionnement et de développement économique de la Région à l'horizon 2035. C'est un secteur qui a besoin d'être valorisé et bien analysé pour qu'il bénéficie d'une vision et de synergies fortes. Au niveau de la dynamique régionale, il est important que la Région saisisse ses atouts pour développer son plein potentiel

et faire des Industries créatives et digitales un levier de développement.

Le secteur du gaming s'érige de plus en plus comme une industrie à part entière. En effet, il a atteint une valeur mondiale de 1944 MMDH et sa croissance prévisionnelle tournerait autour de +9% (taux de croissance annuel moyen) à horizon 2030.

Le secteur présente une opportunité de développer la conception et le développement des jeux vidéo, nécessitant des profils spécialisés en digital et dans les métiers de la création artistique (design, édition, etc.).

Présentation de l'analyse SWOT de l'écosystème



Projets structurants :

Plusieurs projets ont été lancés par les parties prenantes de l'écosystème, à savoir :

- Création de la Cité du Gaming à Rabat : Un investissement de 260 MDH porté notamment par le MJCC pour développer une zone d'accélération industrielle de 5 ha comprenant tous les équipements et les infrastructures nécessaires pour permettre aux professionnels du jeu vidéo de concevoir des jeux et d'accueillir des compétitions de e-sport.
- Signature d'une convention de partenariat entre le MJCC et la Fédération Royale Marocaine de Jeux électroniques pour créer 100 salles de jeux dans des Maisons de Jeunes.
- Présence d'incubateurs dans la Région, notamment l'incubateur de l'université Euromed de Fès qui accompagne les start-ups en leur mettant à disposition un ensemble d'outils (avec un appui financier du Conseil de la Région).

Axes de développement :

En complément, la stratégie de positionnement de la région se focalise sur des leviers spécifiques pour dynamiser l'écosystème :

Levier 1 : Développement d'une offre d'accompagnement des startups	Favoriser le développement d'un écosystème de start-ups spécialisé dans les industries créatives et digitales en capitalisant sur les incubateurs présents dans la Région ;
Attraction des locomotives opérant dans les industries créatives et digitales	- Encourager l'installation de locomotives majeures du secteur dans la Région à travers un ciblage direct et un accompagnement sur mesure à travers un dispositif incitatif régional ; - Créer une Technocité à Fès pour renforcer et compléter l'offre existante pour cet écosystème ;
Développement et attraction des talents dans les industries créatives et digitales	Développer et attirer un vivier de compétences dans les métiers de l'écosystème en créant une école dédiée aux formations liées aux métiers du digital, du gaming et du coding en mettant en place des incitations au recrutement des talents ;
Renforcement de la fédération des acteurs de l'écosystème	Créer une dynamique de développement de l'écosystème des industries créatives et digitales par la mise en place d'un « creativity Hub » permettant de rapprocher et fédérer les acteurs de l'écosystème ;
Renforcement de l'image de la Région dans les industries créatives et digitales	Renforcer l'image et le positionnement de la Région dans cet écosystème à travers l'organisation d'un salon mondial des industries du gaming et de l'animation graphique, notamment auprès des investisseurs potentiels.

À l'horizon de 2035, la préfecture de Fès vise à se doter des infrastructures nécessaires pour dynamiser les activités liées aux Industries créatives et digitales et se positionnera en tant que pôle national des industries créatives et digitales, elle abritera :

- Des locomotives du secteur développant la recherche et l'innovation ;
- Un tissu dynamique de start-ups des industries créatives et digitales, capitalisant notamment sur la présence dans la Région d'incubateurs dédiés, ceci passera par le renforcement de l'offre d'incubation des start-ups au niveau de la Région, en élaborant un contrat programme avec les incubateurs de la Région permettant d'apporter un appui financier en contrepartie d'un appui renforcé auprès des start-ups ;
- Un Creativity Hub agissant comme moteur pour fédérer les acteurs et animer l'écosystème (espaces de co-working, postes de travail, salles de réunion, studios de jeux vidéo, studios de tournage, studios de motion captures, technoparks pour les startups), en rapprochant notamment les industriels des centres de formation (création notamment d'une école dédiée aux formations liées aux métiers du digital et du gaming) ;
- Un salon mondial du gaming et de l'animation graphique permettant de positionner la Région comme destination phare de cet écosystème, afin de réunir les différents acteurs du milieu des industries créatives et digitales, de présenter l'offre territoriale proposée par la Région en matière d'innovations dans ces industries auprès des investisseurs potentiels et de favoriser l'échange entre les start-ups régionales opérant dans cet écosystème et encourager à la création de synergies entre elles.



Faire émerger les Industries créatives digitales



Projets programmés :

Quelques projets permettant d'activer les leviers pour faire émerger de nouveaux secteurs novateurs :

- Renforcement de l'offre d'incubation des start-ups au niveau de la Région par l'élaboration d'un contrat programme avec les incubateurs de la Région permettant d'apporter un appui financier en contrepartie d'un appui renforcé auprès des start-ups régionales ;
- Création d'une école dédiée aux formations liées aux métiers du digital et du gaming, dont la pédagogie est centrée sur l'apprenant et orientée projet, afin d'améliorer l'employabilité des jeunes de la Région dans le domaine des industries créatives digitales et de former un vivier de talents pour répondre aux besoins du marché du digital aux niveaux local, régional, national et international ;
- Mise en place d'un "Creativity Hub" dédié aux Industries créatives et digitales ;
- Organisation d'un salon mondial des Industries créatives et digitales.

AXE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'EXÉCUTION DE LA RÉGION POUR RÉUSSIR SA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

Pour un déploiement efficace des deux axes stratégiques, la capacité de la Région à réussir son développement économique devrait être renforcée. Cet axe a pour objectifs :

- La digitalisation à 100% du parcours investisseur dans la région Fès-Meknès d'ici 2035
- La Formation de +1000 acteurs de la Région d'ici 2035.

1- Améliorer l'expérience investisseur et développer l'intelligence économique



Plusieurs leviers sont activés par les parties prenantes, notamment :

- Mise en place de la loi-cadre 03-22 formant la charte de l'investissement ayant pour objectif l'amélioration du climat des affaires et notamment l'expérience des investisseurs ;
- Lancement d'un chantier de simplification des procédures de l'investissement par le MICEPP en partenariat avec l'AMDIE (élaboration d'un nouveau manuel des procédures d'investissement facilitant l'acte d'investir, définition d'un seuil d'investissement au-dessous duquel les conventions d'investissement pourraient être signées directement au niveau des régions, etc.) ;
- Réflexion pour la mise en place d'un observatoire de l'investissement par le MICEPP regroupant les données à l'échelle nationale et territoriale ;
- Mise en place de la plateforme « CRI-Invest » offrant des services permettant de lancer un projet d'investissement et suivre son avancement ;
- Développement d'un observatoire du foncier (Système d'Information Intégré du Cadastre Economique Multi-Usages) par l'ANCFCC.

En complément, la stratégie de positionnement de la Région se focalise sur des leviers spécifiques pour adresser les besoins de développement additionnels et améliorer l'expérience investisseur :

Simplification des démarches d'investissement

en capitalisant sur les initiatives lancées par les partenaires, facilitation de l'acte d'investir dans la Région et amélioration du parcours d'investissement, à travers notamment l'allègement des procédures et leur digitalisation, permettant ainsi d'améliorer l'expérience investisseur dans la région Fès-Meknès.

Renforcement de la dynamique économique

à travers la mise à la disposition des investisseurs un observatoire dédié à l'étude de la dynamique de développement économique de la Région.

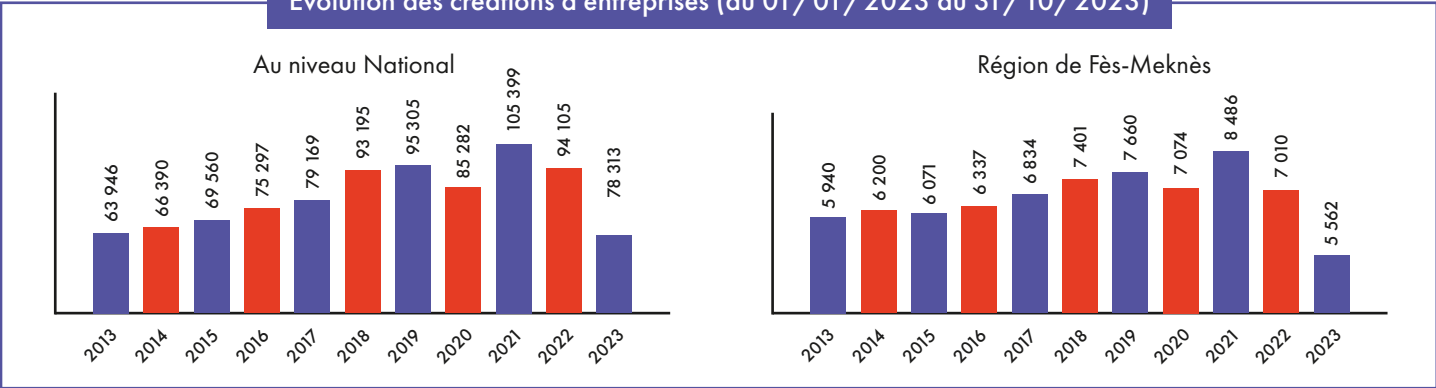
Harmonisation entre l'offre de formation et le besoin en compétences

à travers la mise en place d'un observatoire des métiers et des compétences, permettant d'identifier de manière actualisée les besoins de la Région en matière de ressources humaines et de disposer de la visibilité nécessaire pour adapter l'offre de formation.

Dynamique entrepreneuriale régionale

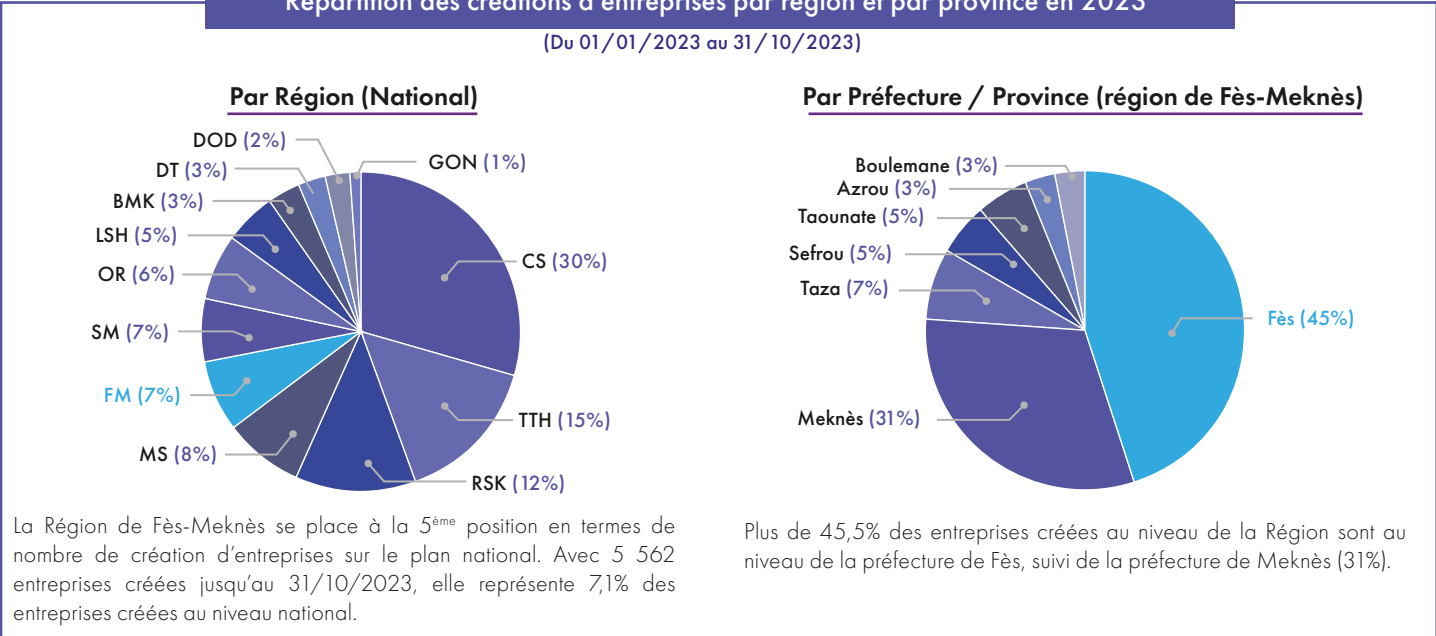
Au 31/10/2023, la Région de Fès-Meknès s’est placée à la 5^{ème} position à l’échelle nationale en termes de création d’entreprise avec 5562 entreprises créées (du 01/01/2023 au 31/10/2023), avec une part de 7,1% au niveau national.

Evolution des créations d’entreprises (du 01/01/2023 au 31/10/2023)



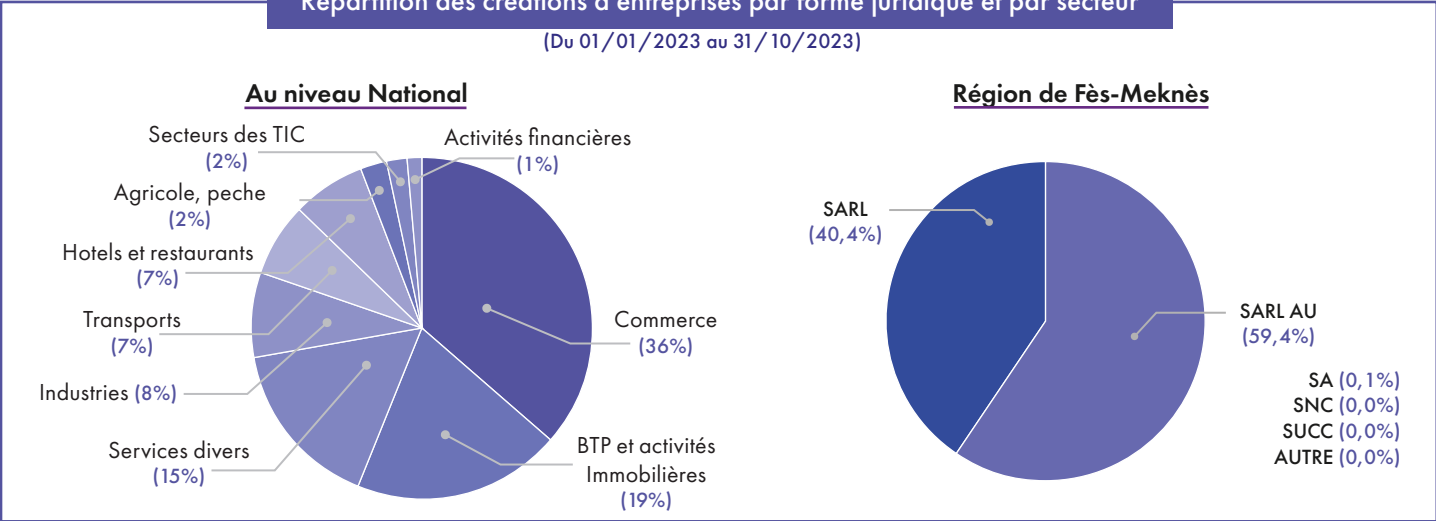
Répartition des créations d’entreprises par région et par province en 2023

(Du 01/01/2023 au 31/10/2023)



Répartition des créations d’entreprises par forme juridique et par secteur

(Du 01/01/2023 au 31/10/2023)



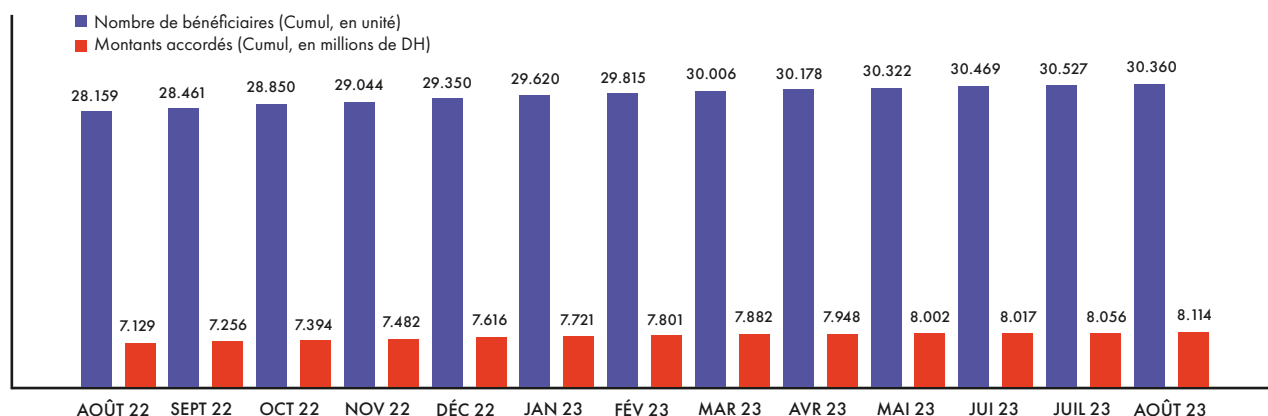
INTELAKA : Bilan 2023

Le Comité régional d'accompagnement et de suivi du Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises (PIAFE) a dressé, lors de sa réunion mensuelle du 15 novembre 2023, le bilan d'étape des réalisations liées aux volets du financement et de l'accompagnement du Programme et ce, jusqu'au 31/08/2023 .

BILAN NATIONAL

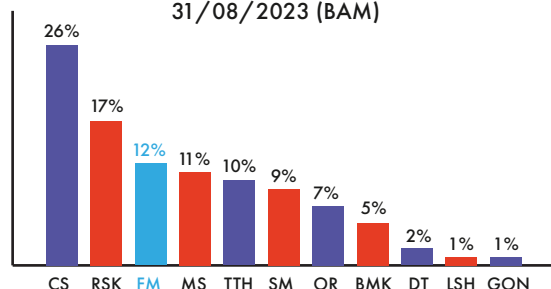
Evolution des dossiers accordés par BAM au 31/08/2023

Evolution cumulée des dossiers accordés

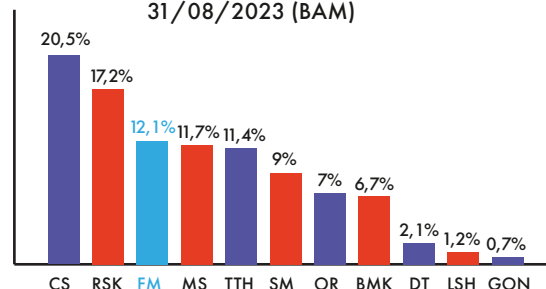


Au 31/08/2023, le Programme a bénéficié à 30630 porteurs de projets pour un montant de 8114 MDH.

Répartition régionale cumulée des montants accordés au 31/08/2023 (BAM)



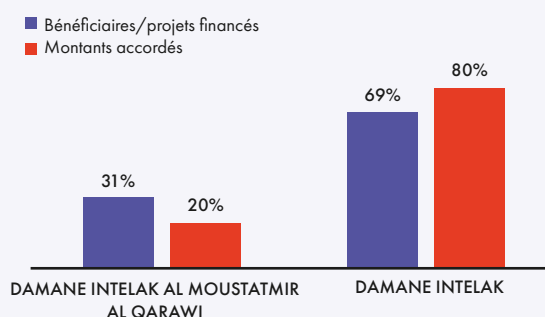
Répartition régionale cumulée des bénéficiaires au 31/08/2023 (BAM)



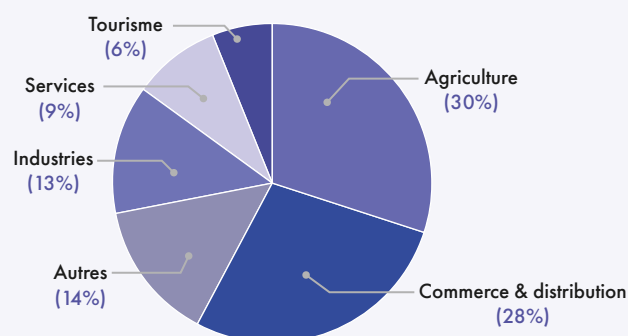
La région de Fès-Meknès maintient la troisième position en termes de nombre de bénéficiaires ainsi que de montants accordés cumulés, et ce jusqu'au 31/08/2023.

BILAN RÉGIONAL

Réalisation des produits du programme INTELAKA cumulés au 30/09/2023 (SNGFE)



Répartition sectorielle cumulée des bénéficiaires au 30/09/2023 (BAM)



■ Nombre de bénéficiaires : 3 721
■ Montants accordés : 939 MDH

Source : BAM, SNGFE

Bilan d'étape des principaux programme d'accompagnement du CRI

Programme OFOK AL MOUKAWIL

Le Programme d'accompagnement de bout en bout des porteurs de projets OFOK AL MOUKAWIL, porté par le Comité de suivi et de coordination du Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises (PIAFE) a démarré la prise en charge des porteurs de projets de la région de Fès-Meknès en 2023.

Ce programme, qui a été conçu afin de mettre en place une offre d'accompagnement complémentaire pour faciliter l'accès au programme de financement INTELAKA a comme objectif d'accompagner 500 porteurs de projets de la Région dans toutes les étapes de concrétisation de leurs idées ou projets.

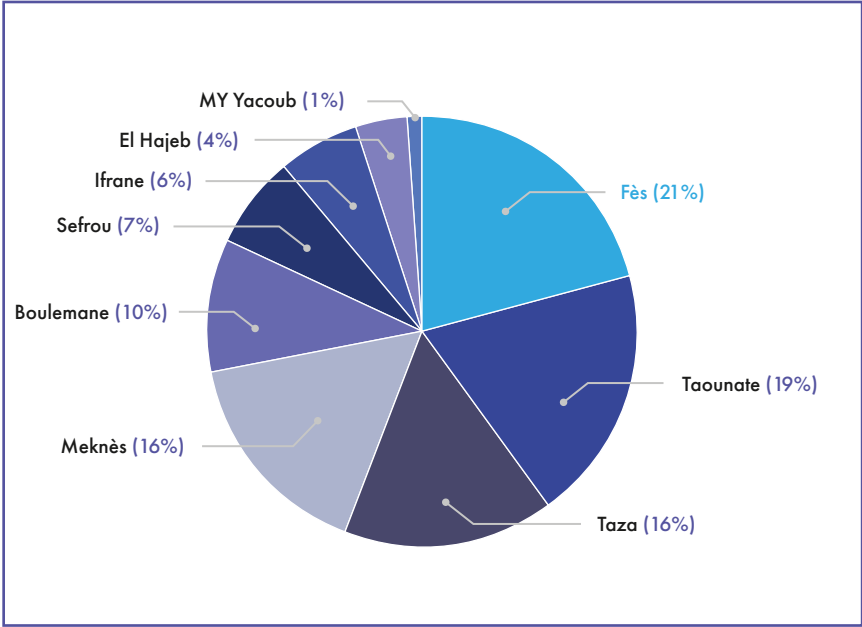
Les quatre cibles de ce Programme sont : les gérant(e)s d'entreprises et de coopératives, les porteur(se)s d'idées de projets, les startups et les auto-entrepreneurs, ont accompli le cycle de formation qui se présente comme suit :



Durant la phase de sourcing des idées de projets, ce sont plus de 1 500 projets qui ont été identifiés, dont 560 qui ont suivi le cycle de formation, et autant de dossiers de financement qui ont été montés (dont 240 déposés).



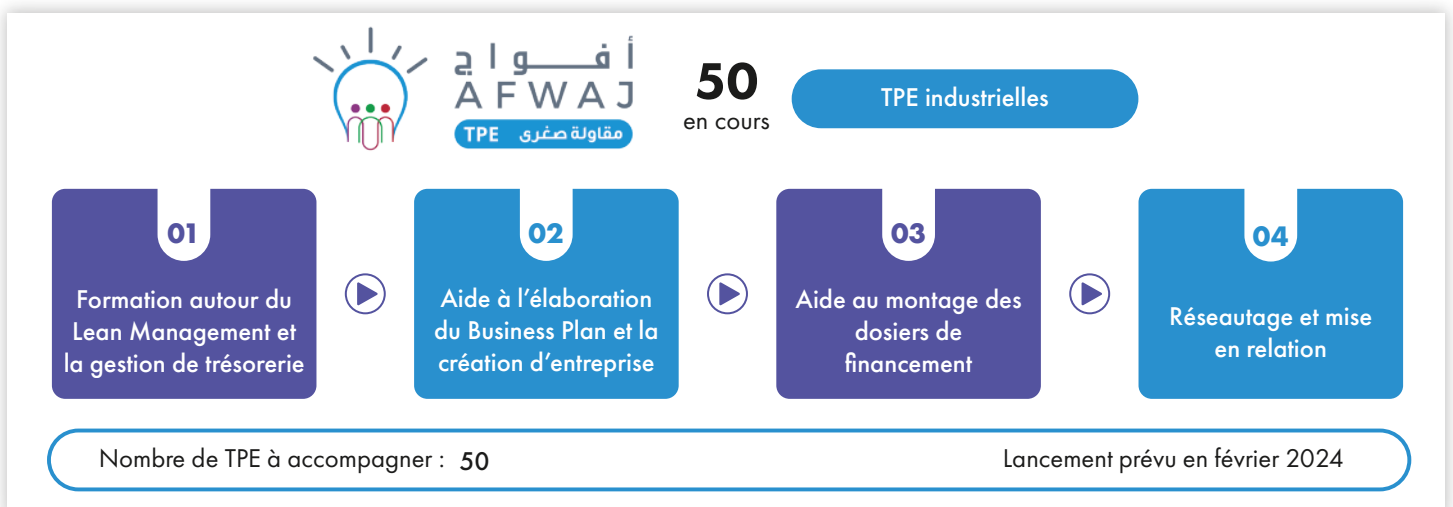
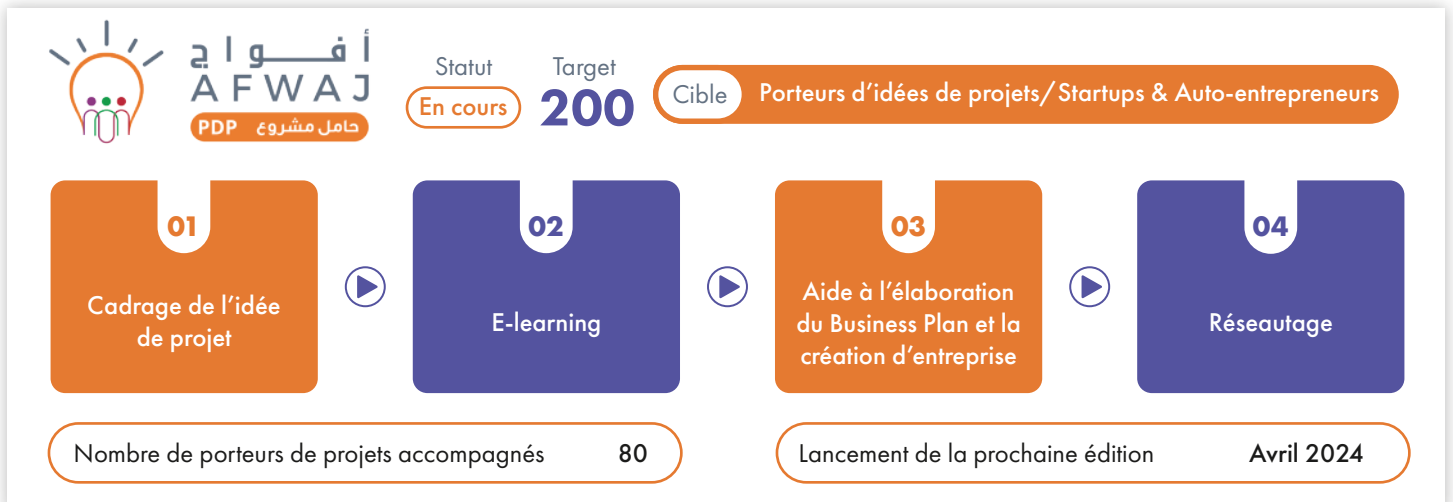
Répartition des 560 candidats retenus pour les formations



Programme AFWAJ pour les porteurs de projets et les TPE

Le Programme d'accompagnement de bout en bout des porteurs de projets AFWAJ fait peau neuve. Après deux ans d'accompagnement et de retour sur expérience, ce Programme, qui est le fruit d'un partenariat entre le Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès, la Banque Populaire Régionale Fès-Meknès (BPR Fès-Meknès), la Fondation Création d'Entreprises de la Banque Populaire (FCE BP), l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC), et soutenu par la Fondation Marocaine pour l'Education Financière (FMEM), se subdivise en deux programmes d'accompagnement pour mieux s'adapter aux différentes cibles qu'il accompagne.

C'est ainsi que ce Programme a été scindé en deux sous-programmes dénommés : AFWAJ Porteurs de projets (PDP) et AFWAJ TPE.



AFWAWJ EN PHOTOS



Programme FORSA : un soutien pour les jeunes entrepreneurs

Le Programme FORSA est un programme ambitieux et novateur qui s'adresse à tous les résidents au Maroc et MRE de 18 ans et plus, qu'ils soient porteurs d'idées ou de projets d'entrepreneuriat, auto-entrepreneurs, ou fondateurs d'entreprise ayant moins de 3 ans et n'ayant pas bénéficié du financement dans le cadre de la première édition.

L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FINANCEMENT

Le Programme a ciblé l'accompagnement et le financement de **10.000** porteurs de projets en **2023** incluant l'ensemble des secteurs de l'économie, en respectant les principes d'équité régionale et de genre. Le financement consiste en un prêt d'honneur (**0% d'intérêt**), qui pourra aller jusqu'à **100.000 DH** (dont **10.000 DH** en subvention).

La durée maximale de remboursement du prêt est de **10 ans** avec un différé de **2 ans**.

Le Programme se déroule en 4 phases :



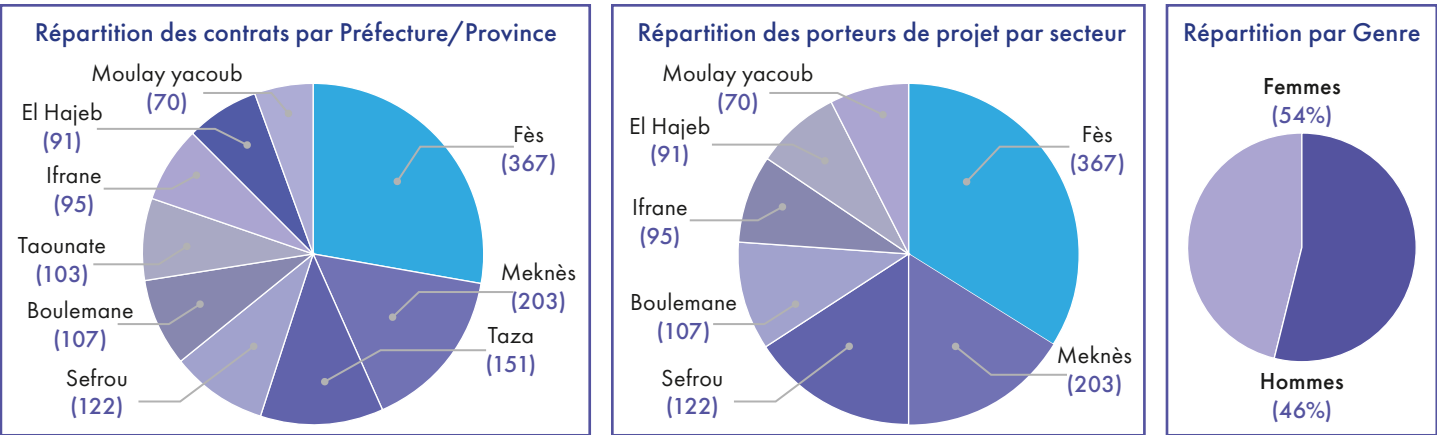
Bilan du Programme au niveau de la région de Fès-Meknès

Pour la 2^{ème} édition du Programme FORSA 2023, l'objectif fixé au niveau national était de financer 10.000 porteurs de projets (dont 1.130 projets financés comme objectif alloué à la région de Fès-Meknès, soit 11,3%).

A date du 03/10/2023, ce sont 1.309 porteurs de projets qui ont signé un contrat de prêt d'honneur FORSA au niveau de la Région (dont plus de 80% ont opté pour le statut d'auto-entrepreneur).

Au niveau du Financement, et au niveau national, ce sont près de 5.000 porteurs de projets qui ont été financés, soit 50% de l'objectif fixé, dont 967 au niveau de la Région (près de 20% au niveau national).

La région de Fès-Meknès est classée 2^{ème} en termes de contrats signés (1.309 contrats signés) derrière la région de Tanger-Tetouan-Al Houceima et 2^{ème} en termes d'avis favorables en Comité de financement (1.684 Avis Favorables lors des comités de financement) derrière la région de Casablanca-Settat.



Sayidati Al Moukawila : un engagement pour l'entrepreneuriat au féminin

Suite au succès des deux premières éditions, le Programme d'accompagnement de bout en bout des femmes entrepreneurs de la région de Fès-Meknès, "Sayidati Al Moukawila", a été relancé en 2024, avec un objectif d'accompagner 150 femmes entrepreneurs de la Région.

Le Roadshow SAM 2023 a pu mobiliser pas moins de 250 participantes (167% de l'objectif fixé).

Ce Programme offre une formation pour aider les bénéficiaires TPMEs gérées par des femmes à acquérir les compétences nécessaires pour démarrer ou développer leurs activités.



Mot d'expert



M. El Ouarzazi Mohamed Essafi

Association ESPOD

CEO KHATWA PARTENERS

Expert en Entrepreneuriat

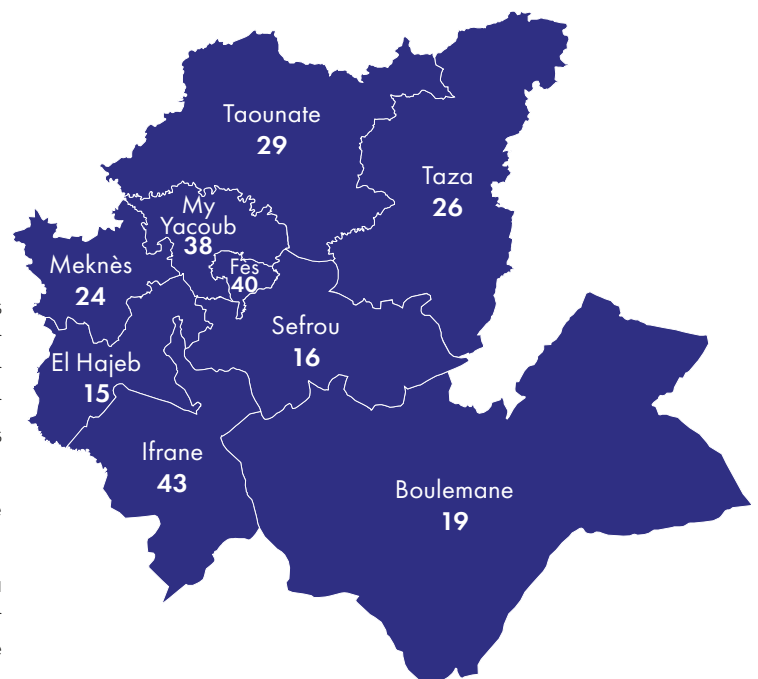
« Sayidati Al Moukawila : Un Programme inédit pour l'Entrepreneuriat Féminin dans la Région »

En tant qu'expert ayant accompagné le lancement et la réalisation des deux premières éditions de ce Programme, j'ai été impressionné par l'assiduité et la ténacité des participantes, leur engagement, leur autonomie et leur volonté d'innover pour contribuer à faire rayonner économiquement et socialement leur territoire, et à devenir des modèles pour d'autres femmes.

Je tiens à féliciter ces braves femmes qui surmontent tous les jours de nombreux défis pour réussir à réaliser leurs rêves.

J'ai constaté aussi, lors de cette belle expérience humaine, que la réussite en entrepreneuriat n'est jamais conditionnée ni par l'âge, ni par les diplômes, mais par une bonne idée combinée à une forte motivation, de la patience et de la volonté.

Nombre de bénéficiaires par préfecture/province en 2023



Le programme en quelques lignes

Le Maroc a fait d'importants progrès en matière de promotion de l'entrepreneuriat féminin au cours des dernières années. Parmi les initiatives les plus marquantes figure le Programme « SAM », en partenariat avec l'Association des femmes entrepreneures ESPOD et le Crédit du Maroc (CDM), qui compte 2 éditions (2022 et 2023) dans la région de Fès-Meknès. Ce programme novateur a permis de sensibiliser, soutenir et encourager plus de 400 femmes entrepreneures, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour réussir leurs idées de projet ou développer leurs activités.

Afin de s'adapter aux contraintes des entrepreneures gérantes de TPME de la Région, l'équipe d'experts en charge de ce

Programme a effectué un Roadshow dans toutes les Provinces et Préfectures de la Région dans une optique de proximité.

La formation a offert des modules incluant un contenu complet sur divers aspects de l'entrepreneuriat, notamment la gestion d'entreprise, le marketing digital, la planification stratégique ainsi que le business Ecofriendly et l'accès au financement. Les entrepreneures ont ainsi pu acquérir de nouvelles compétences et renforcer leurs capacités pour gérer efficacement leurs entreprises, en les mettant en contact avec des établissements de financement, notamment le CDM, partenaire du programme, pour la préparation de leurs dossiers de financement.

Le Kick off de la 3^{ème} édition 2024 a été

donné le 15 février 2024 avec le lancement d'une plateforme inédite d'accompagnement digital des femmes entrepreneurs de la Région : www.sayidati-almoukawila.ma et la mise en place d'un système de communauté pour échanger les expériences et les réalisations et aussi pour être au courant des différentes opportunités et actualités relatives à la Région et à l'entrepreneuriat féminin en particulier.

Le Roadshow de la 3^{ème} édition se déroulera entre Avril et Juin 2024 dans toutes les Provinces et Préfectures de la Région.

Pour vous inscrire :

- Scannez le code QR
- Ou visitez le site : www.sayidati-almoukawila.ma



Entrepreneuriat des jeunes en agriculture : la région de Fès-Meknès passe à l'action



La Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) de Fès-Meknès a lancé un projet visant à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans la production agricole. Ce projet, qui fait partie intégrante de la stratégie «Génération Green 2020-2030 », vise à accompagner et à soutenir les jeunes porteurs de projets agricoles à travers le déploiement d'une offre d'accompagnement intégrée via le Centre Régional des Jeunes Entrepreneurs en Agriculture (CRJEA). Doté d'un budget prévisionnel de 4,3 MDH, il vise à créer des opportunités d'emploi, à renforcer la sécurité alimentaire et à dynamiser le secteur agricole dans la Région.

Le Cabinet Interp Conseil et Ingénierie a été mandaté afin d'accompagner la DRA dans l'opérationnalisation du programme entrepreneuriat des jeunes dans les services liés à l'agriculture. Il s'agit également de sensibiliser les jeunes aux opportunités offertes par l'entrepreneuriat dans les chaînes de valeur à fort potentiel, en tant que source de revenus et de création d'emplois. Grâce à cette initiative, ils auront l'opportunité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, de formations adaptées à leurs besoins et d'un réseau de partenaires solides.

Awrach 2 : 18.000 emplois à la clé pour la Région

Le programme «Awrach 2» s'apprête à générer une vague d'emplois dans la Région de Fès-Meknès. En effet, cette nouvelle mouture du programme, particulièrement ambitieuse, vise la création de pas moins de 18.000 emplois sur le territoire, constituant ainsi un catalyseur économique de premier plan.

Le Bilan du programme Awrach 1 dans la Région est très positif, puisqu'il a permis d'intégrer plus de 13.000 personnes, dont 23% sont des femmes et plus de 73% des personnes non-diplômés (64 % proviennent du monde rural). C'est Fès qui a le plus grand nombre de bénéficiaires avec 2.110 personnes, suivie de Taounate (1.778), Meknès (1.675) et Taza (1665). Les entreprises de la Région ont inséré 312 bénéficiaires sur le marché du travail, contre 122 pour les associations et les coopératives.



Forsa : Un financement à des conditions avantageuses désormais offert aux candidats éligibles



Le programme gouvernemental Forsa offre désormais la possibilité aux candidats éligibles de bénéficier d'un financement à des conditions avantageuses auprès des banques partenaires, en réponse à la forte demande qui a suivi la clôture de sa deuxième édition, indique le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire.

La Société Marocaine de l'Ingénierie touristique (SMIT) a concrétisé cette initiative en signant deux conventions avec le Groupe Crédit Agricole du Maroc et Al Barid Bank, qui permettront à 1.700 candidats éligibles du programme Forsa de lancer leur projet.

Les porteurs de projets Forsa éligibles sont ceux ayant suivi la formation approfondie sur les bases de l'entrepreneuriat Forsa Academy, bénéficiant d'un accompagnement rapproché, et ayant dépassé l'étape de la commission de financement. Ces porteurs de projets détiennent désormais des dossiers qualifiés prêts à être examinés par les banques partenaires et les candidats retenus pourront bénéficier d'un prêt pouvant atteindre 100.000 dirhams à un taux d'intérêt préférentiel allant de 1,75% à 2% selon le lieu de provenance du porteur de projet.

Il est à noter, en outre, que le remboursement s'échelonnara sur une période maximum de 7 ans, avec un différé de 2 ans permettant aux bénéficiaires de lancer sereinement leur projet. Des discussions sont en cours avec d'autres banques afin d'augmenter le nombre de candidats Forsa bénéficiaires de cette initiative.

PROGRAMME « ANA MOUKAWIL » VISANT L'ACCOMPAGNEMENT DE 100 000 ENTREPRENEUR.E.S ENTRE 2023 ET 2026



Conformément aux Hautes Orientations Royales et en application des recommandations du Nouveau Modèle de Développement, le Gouvernement de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste a fait de la consolidation de l'état social une priorité de ses réformes. Le programme « ANA MOUKAWIL » s'inscrit dans cette vision et ambitionne de faire de l'acte d'entreprendre un choix sociétal, et du renforcement de la compétitivité des Très Petites Entreprises un levier d'inclusion économique et d'emploi.

Ce programme novateur, distingué par son caractère universel, inclusif et axé sur la proximité, a pour objectif d'accompagner, à l'horizon 2026, 100.000 entrepreneurs souhaitant intégrer l'économie structurée. Cet appui se fera à travers une nouvelle génération de services publics adaptés aux besoins particuliers de ces acteurs économiques.

Ce programme est dédié aux TPE, qui constituent une frange importante du tissu entrepreneurial. Elles créent 37,8% de la valeur ajoutée et regroupent 73,7% de l'effectif déclaré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Objectif du Programme

Le programme vise à accompagner, à horizon 2026, 100 000 entrepreneurs répartis en quatre catégories : Porteurs de projets(40 000), Autoentrepreneurs (37 000), Très Petites Entreprises (13 000), et Unités Économiques Informelles (10 000) désirant intégrer l'économie structurée et ce, à travers une nouvelle génération de prestations publiques.

La nouvelle génération de prestations

Le déploiement du programme « ANA MOUKAWIL » porte une série de mesures incitatives visant à faciliter et encourager l'acte d'entreprendre, en particulier pour les Très Petites Entreprises existantes. Ces mesures seront déployées à travers des prestataires qui seront sélectionnés dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt selon la réglementation en vigueur donnant lieu à un processus de sélection cadré par un catalogue de prestations ainsi qu'un cahier de charges par prestation.

Détail des prestations par cible

Pour chaque cible, le contenu des prestations, le temps alloué, le coût et le format par prestation sont cadrés par un catalogue par prestation. Les principales cibles du programme :

- Cible 1** : TPEs dont le CA entre 1 et 10 MDH
- Cible 2** : Autoentrepreneurs
- Cible 3** : Unités Économiques Informelles
- Cible 4** : Porteurs de Projets



RETOUR EN IMAGES



3^{ème} édition de la Semaine du Digital organisée sous le thème : "Le Digital comme facteur clé pour le développement des industries créatives et la valorisation du patrimoine culturel"

Du 11 au 15 décembre 2023



RETOUR EN IMAGES



1^{ère} édition des rencontres de réseautage au profit des bénéficiaires du programme INTELAKA

Le 28 décembre 2023





المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس
ⵏⵏⵏⵏ ⵏⵏⵏⵏ ⵏⵏⵏⵏ ⵏⵏⵏⵏ ⵏⵏⵏⵏ
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

LE CRI FÈS-MEKNÈS, CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL



Guichet unique
d'investissement



Accompagnement
des investisseurs et
des entreprises



Règlement à l'amiable
des différends



Promotion territoriale
et implusion de
l'investissement

